

Trudeau est toujours resté l'enfant terrible, celui qui cherche les bagarres, qui lance les défis, qui dit: « Non! ».

Suites de la première page

L'Allier...

clarait qu'il avait eu la « candeur de croire » qu'il s'apprêtait à entrer à l'hôtel de ville depuis plusieurs mois. M. L'Allier a affirmé qu'après 12 ans dans l'opposition, son parti était prêt à relever le défi des changements dans le respect du « contrat de ville » que son parti s'est engagé à réaliser.

Dans tous les secteurs de la ville M. L'Allier a délogé le Progrès civique de ses forteresses traditionnelles comme Limoilou, où il a conquis 54,6 % du vote, tout en reprenant le terrain qu'on croyait perdu dans le secteur des Rivières pour avoir le meilleur avec 56,8 %. Dans la basse-ville, là où se trouvent les terrains de la « grande place », le chef du RP a éliminé le PC en accaparant 56,8 % des appuis. Il a surtout fait une entrée en force dans la haute-ville où il a obtenu 70,1 % des votes.

Comme l'avait laissé présager le vote par anticipation, on a enregistré un taux de participation de 62 %, soit 10 % de plus qu'en 1985.

Le Progrès civique a réussi à rattrapper quatre districts, dont ceux des anciens conseillers André Forgues et Gaston Bisson, un ex-membre du Rassemblement populaire. Ses défaites les plus remarquables sont celles des conseillers Gabriel Légaré, Jean Careau, vice-président de la Commission de l'Exposition provinciale, si la mince majorité à son adversaire est confirmée, ainsi que celles de Gérard Marcotte, Suzanne Belanger et François Marchand, qui était président du conseil. Ce dernier a encaissé la défaite contre Marie Leclerc, l'adversaire qu'il avait battue par 1,3 % de votes de majorité, en 1985.

Le RP qui était représenté par trois élus municipaux, au conseil, en comptera maintenant 17. Outre la réélection de Winnie Frohn et de Françoise Viger, on note le retour au conseil d'un pilier du parti, l'ex-conseiller Pierre Mainguy, défait à la mairie par M. Pelletier en 1985. Le président du RP, M. Claude Cantin, et le principal opposant du PC dans le dossier de la « grande place » Réjean Lemoine ont également été élus.

La lutte a été particulièrement vive dans quatre districts, ce qui nécessitera la révision des résultats. Dans le district 9, Francine Morin-Marcoux, du RP n'a que trois votes de majorité sur M. Careau, alors que 90 bulletins furent rejetés. Dans le district 10, 53 bulletins n'ont pas été acceptés; Pierre-André Gaudreault, du RP a obtenu 10 voix de plus. De même, Bruno Maltais doit attendre aussi la vérification des résultats qui lui laissent une avance de 33 votes (50 rejetés). Par ailleurs, un représentant du PC est dans la même situation ayant une majorité de 46 voix (47 rejetés).

Ste-Foy...

noritaire en 1985 n'a dû concéder que les quartiers Saint-Benoît et Sainte-Geneviève qui étaient déjà représentés par des conseillers de l'opposition.

A la mairie, Mme Boucher a récolté 20 962 votes contre 5 378 pour son adversaire.

M. Michel Lefebvre, de Présent Sainte-Foy, a récolté 1 217 votes dans Saint-Benoît et le candidat d'Action Sainte-Foy, le parti de Mme Boucher, 1 044.

Dans Sainte-Geneviève, le conseiller indépendant Gilles Myrand a conservé son siège en obtenant 921 votes contre 698 pour Mme Odette Fleming (Action). C'est donc une majorité de 223 voix sur la candidate de Mme Boucher.

Les deux doyens de la politique municipale à Sainte-Foy, MM. Paul Dutil et Ludger St-Pierre, respectivement conseillers dans Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, ont été réélus facilement sous la bannière d'Action Sainte-Foy. M. Dutil a eu 789 voix et son adversaire, M. Denis Côté (indépendant), 494 donc une majorité de 295 pour M. Dutil. M. St-Pierre a obtenu une majorité de 1 432 votes. Son adversaire, Mme Susan D. Turcotte, a reçu l'appui de 419 électeurs contre 1 851 pour lui.

Dans Laval, M. Gilles Lavoie (Action) a été réélu avec 803 voix contre 83 pour M. Jean-Claude Vachon (Présent). Majorité: 720.

Mme Boucher salue l'arrivée de L'Allier

Mme Andrée P. Boucher, la mairesse de Sainte-Foy, attribue la victoire de Me Jean-Paul L'Allier, à Québec, au fait qu'il s'est adressé à l'intelligence des gens. « C'est nécessaire en 1989 ».

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Mme Boucher trouve que le cheminement de M. L'Allier ressem-

ble un peu au sien: « il a fait son purgatoire ».

L'accession du chef du Rassemblement populaire à la mairie de Québec signifie aussi que les gens ne tolèrent plus « la demagogie », dit-elle.

L'arrivée de M. L'Allier à la Communauté urbaine de Québec (CUQ) « va ouvrir le dialogue » car le chef du RP manifeste le respect pour les autres villes. A la CUQ il faut s'accepter avec nos différences.

Dans Saint-Denys, M. Georges Trépanier (Action) a été réélu avec 1 173 voix contre Mme Yolande M. Fortin (Présent). Majorité: 677.

Dans Laurier, M. Gilles Bolduc (Action) a été élu avec 1,192 voix contre 715 pour Mme Rosanne Montminy (Présent). Majorité: 477.

Dans Saint-Yves, le conseiller sortant de Présent Sainte-Foy, M. Anatole Robichaud, a été battu ayant obtenu 887 votes contre 994 pour Mme Paule B. Chalifour (Action). Majorité: 107.

Dans Saint-Mathieu, Mme Louise Robitaille (Action) a été élue avec 1 176 voix contre 724 pour M. François Gaumont (Présent). Majorité: 452.

Dans Notre-Dame, M. Claude Allard (Action) a été réélu avec 1,073 voix contre 343 pour M. Renato Formichelli (Présent). Majorité: 730.

Dans Sainte-Ursule, M. Armand Thibodeau (Action), avec 1,363 voix, a défait le conseiller sortant de Présent Sainte-Foy, M. Guy Marcotte, qui a obtenu 957 votes. Majorité: 406.

Dans Pointe Sainte-Foy, Mme Céline L. Laflamme (Action) a été élue avec 1,530 voix contre 841 pour M. Denis Lemay (Présent). Majorité: 689.

Dans Champigny, le conseiller Guy Filion (Action) a été réélu avec 1960 voix contre 459 pour M. Marcel Bilodeau (Présent). C'est lui qui a obtenu la plus grosse majorité: 1,501.

Enfin, dans Chauveau, M. Thomas Hughes (Action) a été élu avec 1,019 votes contre 295 pour Mme Denise Beaumont (Présent) et 796 pour M. Yvon Beaumont, indépendant. Majorité: 223.

Allemagne...

ces) aient été transformées, hier, en centre d'hébergement, a-t-on indiqué au ministère ouest-allemand de l'Intérieur.

Les réfugiés arrivant par le rail sont transférés dans des trains des chemins de fer ouest-allemands et répartis immédiatement sur tout le territoire, mais ceux qui entrent en RFA par la route ont besoin de faire étape et s'ajoutent aux centaines de leurs compatriotes qui passent quotidiennement en Bavière via la Hongrie et l'Autriche, a-t-on expliqué.

Quelque 970 personnes sont arrivées par cette voie en Allemagne fédérale au cours du week-end, portant à environ 52 000 le nombre d'Allemands de l'Est entrés ainsi en RFA depuis l'ouverture de la frontière austro-hongroise, selon la police des frontières.

Au total, plus de 170 000 Allemands de l'Est sont entrés en RFA depuis le début de l'année, avec ou sans autorisation, selon les autorités ouest-allemandes.

Cet exode massif d'Allemands de l'Est automatiquement reconnus comme des citoyens de la RFA a suscité de la part de plusieurs responsables politiques ouest-allemands des réactions manifestant une certaine inquiétude, relevant les observateurs.

Le chancelier Helmut Kohl a ainsi déclaré que l'exode ne peut pas être la solution de la question allemande (réunification de l'Allemagne).

Réaffirmant la volonté de Bonn de contribuer à l'amélioration des conditions économiques dans les pays de l'Est, le chancelier a ajouté que son gouvernement voulait que les Allemands de l'Est « puissent vivre dans leur patrie (Heimat) d'origine ».

De son côté, le vice-président du Parti social-démocrate (SPD, opposition de gauche), M. Oskar Lafontaine, s'est prononcé pour une « limitation de l'accueil », jugeant « irresponsable d'attirer (en RFA) des gens qui ne trouveront ni logement ni emploi ».

« Si nous exigeons trop (des Allemands de l'Ouest), ils se tourneront vers (le parti d'extrême-droite) les Républicains », a-t-il déclaré.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



VENTE BAS CAMÉO

2.19
rég. 3.00

collection de bas pour tous les jours... modèles avec pied sandale ou pointes renforcées.

Réduction
25 %

sur les bas ultra-diaphanes et les bas diaphanes avec lycra

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

VENTE JOURS D'AUTOMNE



LES DRAPS EN FINETTE PUR COTON

19.99

jumeau rég. 27.50 chacun

la véritable finette pour combattre le froid, pour habiller votre lit de douceur... la véritable finette pur coton poids lourd de la lingère pour ces draps importés, exclusifs, pré-retrécis offrant un ajustement parfait, un aspect impeccable, un entretien sans problème... moutons, petites fleurs, un choix d'imprimés qui apportent une touche de fantaisie à votre décor. double **24.95**, grand **29.95**, tr. grand **34.95**, taie **8.59** chacune, gr. taie **9.99** ch.

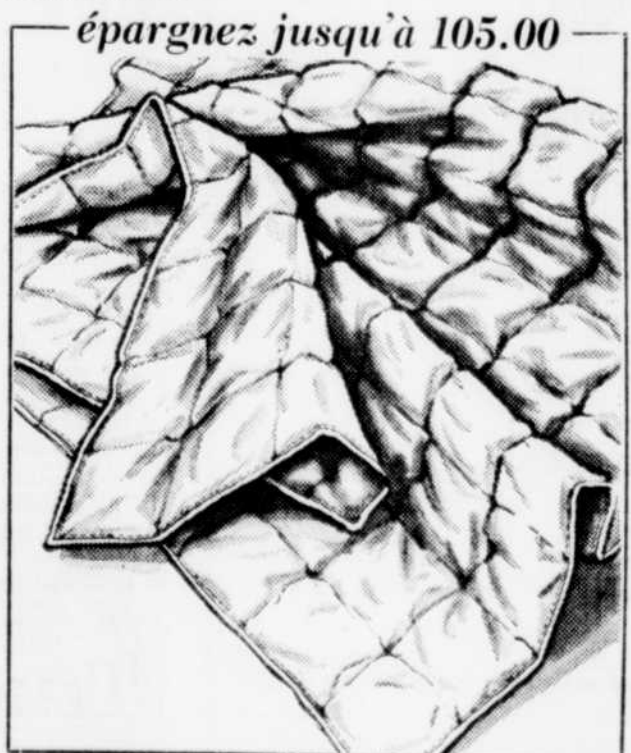


LES SERVIETTES JACQUARD INDIEN

17.99

bain rég. 28.00

une frange jacquard inspirée de l'art indien du sud... motifs géométriques, couleurs intenses de violet, émeraude, rose-rouge, cuivre et noir sur ratine bouclée pur coton de qualité fieldcrest... une collection magnifique d'influence ethnique à la lingère... main **12.99**, débarbouillette **5.99**



LA COUETTE EN DUVET D'OIE

119.95

jumeau rég. 175.00

notre meilleur prix pour une couette en duvet d'oie blanc... qualité de la bourre naturelle dans une enveloppe pur coton peigné surpique en carreaux... une couette ultra-légère conçue pour être utilisée toute l'année, profitez maintenant des prix exceptionnels de la lingère... double **149.95** rég. 225.00, grand **159.95** rég. 245.00, tr. grand **189.95** rég. 295.00

LA LINGÈRE TOUJOURS
DANS SON EMPLACEMENT HABITUEL

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL adopte le système international

Dans son édition d'aujourd'hui, LE SOLEIL adopte le système international d'écriture pour les nombres et les unités monétaires. Il va en effet de soi que le grand quotidien de la capitale du Québec reprenne dans ses pages un système qui est depuis belle lurette enseigné dans nos écoles et qui, de plus en plus, supprime le vieux système anglais dans les domaines de l'édition et de la publicité.

Conséquemment, vous trouverez désormais les nombres et les unités monétaires présentes dans LE SOLEIL écrits de la façon suivante:

Les nombres. Les tranches de trois chiffres seront séparées par un espace et non par une virgule. Ainsi, un million s'écrira 1 000 000 au lieu de 1,000,000. Les nombres inférieurs à 10 000 s'écrivent toutefois sans espace; exemples: 1989 ou 2635.

La virgule. Elle est utilisée à la place du point pour séparer le nombre entier de la décimale. Exemples: 18,5 km ou 13,25 %.

Les unités monétaires. Le signe \$ se place après le nombre et les décimales. Exemples: 149,95 \$, 12 245 399,10 \$ ou 89 millions \$.

Ces changements associent encore plus étroitement LE SOLEIL au grand courant de la francopho-

nie mondiale et traduisent notre détermination d'offrir à nos lecteurs un journal qui reflète à tous points de vue l'évolution contemporaine de la société québécoise.

Le directeur de l'Information,
Denis Angers

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'Allier révisera toute la « grande place »



Jacques Langlois, le maire de Beauport

Le maire de Beauport heureux

Le maire Jacques Langlois de Beauport soutient que l'arrivée de M. Jean-Paul L'Allier est de bon augure pour la Communauté urbaine de Québec d'autant plus qu'il a plusieurs points en commun avec lui. M. Langlois s'est rendu à l'hôtel de ville de Québec où a été confié son intention de remettre en question le projet de métro de surface, qui pourrait coûter 1 milliard \$.

Johanne Mongeau sentait le vent tourner

L'épouse du nouveau maire de Québec, Johanne Mongeau se rendait compte depuis quelques jours que le vent était en train de tourner depuis quelques jours. Elle croit que le débat télédiffusé entre les deux chefs, a servi Jean-Paul L'Allier. Mère de deux enfants, Mme Mongeau a confié son intention de continuer à collaborer avec son époux comme elle l'a fait depuis le début de la campagne électorale.

Frère et sœur

Probablement un fait assez inédit, un deux personnes de la même famille, Charlotte Maltais-Munger et son frère Bruno Maltais, siègeront comme conseillers du Rassemblement populaire de Québec.

Aux élections de 1985

En 1985, avec un taux de participation de 52,58 % des votes, le candidat à la mairie du Rassemblement populaire, M. Pierre Mainguy avait obtenu 39,93 % des voix, comparativement à 57,03 % pour le maire Jean Pelletier, du Progrès civique qui a annoncé son retrait de la politique municipale le 8 mai. Pour établir des comparaisons, voici le pourcentage des appuis obtenus par M. Pelletier dans chaque secteur, avec entre parenthèses, les intentions de votes exprimées en faveur de son successeur, M. Jean-François Bertrand, dans le sondage IQOP-LE SOLEIL-Quatre Saisons : Limoilou, 64,6 % (55 %); basse-ville, 60,45 % (46,7 %); haute-ville 55,19 % (32,9 %) et des Rivières 47,74 %, (55,8 %).

Combien ça paie ?

Être maire de la ville de Québec, sans compter les rémunérations qu'il peut recevoir à la Communauté urbaine de Québec, donne un salaire de 74 235 \$. Un vice-président de l'exécutif à temps plein reçoit 60 317 \$ ou 46 398 \$ à temps partiel. Un conseiller à 18 606 \$, le chef de l'Opposition 55 680 \$ à temps plein ou 37 212 \$ à temps partiel.

Dépenses électorales

Depuis le début de la campagne électorale, les partis municipaux auront eu le droit de dépenser 66 565,55 \$, une somme basée sur le nombre d'électeurs qui atteint cette année 116 469, selon le rapport du trésorier de la ville de Québec, M. Guy Martineau. En outre, les partis ont un montant de base de 2 500 \$ pour chacun des 21 districts, plus 0,35 \$ par électeur compris dans la tranche excédant 1000, ce qui donne un total se situant entre 3 438 \$ pour le district 19, le moins peuplé et 4 203 \$ pour le district 17 où il y a le plus grand nombre d'électeurs.

Avec l'accession d'un nouveau maire qui a promis de « changer pour le vrai » le type de gestion de la ville de Québec, le projet de la « grande place » qui a donné l'allure d'un référendum aux élections municipales et, par voie de conséquence, à l'implantation d'un nouveau réseau de transport rapide sera remis en question au cours des prochaines semaines.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

M. Jean-Paul L'Allier a été sans équivoque durant la campagne électorale pour dénoncer le projet Citicom-Cadillac Fairview et Laurent Gagnon qui incarne, a-t-il répété, tout le concept de développement du Progrès civique.

Au cours des prochains semaines, M. L'Allier a confié son intention de tout réviser le dossier pour chercher à sortir la ville du protocole d'entente signé avec les promoteurs, il y a quelques semaines. Il croit que cela pourra se régler entre avocats. « Nous ferons le point et nous négocierons. Je pense qu'il n'est pas impossible que les promoteurs actuellement concernés se montrent intéressés par certains éléments du projet de notre parti », a-t-il ajouté.

Selon l'entente, si la ville veut se retirer du dossier, elle devra verser 800 000 \$ aux promoteurs à titre d'indemnité. À ce propos, M. L'Allier a laissé entendre, il y a quelques jours, qu'il était prêt à payer cette somme, s'il le faut « pour rendre la ville de Québec aux Québécois au lieu de la laisser les décisions aux développeurs ».

Comme alternative, M. L'Allier a rendu public, récemment, un projet plus modeste, appelé « Espace Saint-Roch », avec plus de logements, des bureaux et quelques commerces. Contrairement au concept approuvé par la ville de Québec et endossé par M. Jean-François Bertrand, la proposition du RP tient

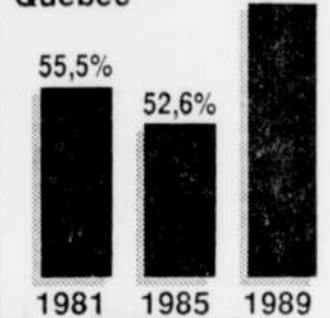


Le maire sortant, M. Pelletier, offre ses vœux à son successeur, M. L'Allier. Il s'est engagé à faciliter la transmission des pouvoirs.

compte du réseau routier actuel et ne nécessite pas l'implantation d'un premier tronçon de « métro de surface », évalué à 200 millions \$, comme l'exigent les promoteurs pour la « grande place ».

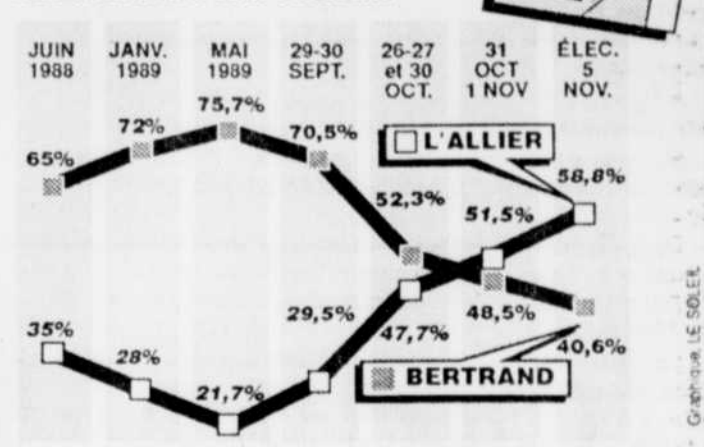
À partir du moment où les résidents de Québec ont majoritairement voté pour lui, M. L'Allier dit avoir la conviction de détenir un mandat clair pour former un conseil fort et déterminé pour réaliser les changements promis dans le « contrat de ville » et instaurer une nouvelle ère de consultation des gens avant de prendre les décisions qui engageront la ville de Québec.

Taux de participation au vote lors des 3 dernières élections à la ville de Québec



Graphique, LE SOLEIL

Les sondages ont prédit et les électeurs ont choisi...



Graphique, LE SOLEIL



L'atmosphère était à la liesse hier, au Holiday Inn, où les partisans du Rassemblement populaire célébraient la victoire.



M. L'Allier et son épouse affichaient une mine rayonnante alors qu'ils saluaient leurs partisans hier soir.

Bertrand assume sa défaite avec courage et dignité

« Malgré l'excellent travail que le Progrès civique a effectué depuis qu'il est au pouvoir, les gens ont choisi d'indiquer ce soir que le temps du changement était venu, qu'il fallait se tourner vers d'autres opportunités ».

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Devant une salle du centre des congrès de Québec où à neuf heures encore se remplissait au compte-goutte et où jusque là les conversations se faisaient plutôt discrètes, Jean-François Bertrand s'est avancé sur la scène pour assumer courageusement sa défaite dans la course à la mairie.

Très ému devant ces résultats que les sondages de la fin de septembre ne laissaient pas présager, M. Bertrand a tout fait pour rester digne face à 200 ou 300 de ses partisans encore un peu sous le choc.

« Je voulais servir cette belle ville de Québec et les gens qui l'habitent, et c'est probablement la motivation de M. L'Allier aussi. Nous allons donc collaborer avec le parti maintenant au pouvoir pour faire de Québec une plus belle ville encore », a lancé le candidat défait tout en incitant la population à se montrer compréhensive vis-à-vis ses élus et à les appuyer quotidiennement.

Évitant de chercher des explications à cette déroute surprenante, celui qui avait été choisi par le Progrès civique pour remplacer le maire sortant Jean Pelletier, a cherché à tirer

une leçon positive de cette campagne électorale municipale.

« Lorsqu'une campagne politique se déroule dans les normes comme celle-ci et que l'on perd dans la dignité comme nous le faisons, c'est toujours le peuple et la démocratie qui en sortent gagnants », a souligné M. Bertrand qui s'est d'autre part en quelque sorte félicité d'avoir participé aux changements qui ont eu lieu dans son propre parti et par lesquels ses membres en ont repris vraiment possession.

L'ancien ministre péquiste s'est dit fier d'avoir à ses côtés des « gens qui durent à travers les victoires et les défaites et qui font que le Progrès civique demeure fort malgré tout et prêt à reprendre le flambeau des la prochaine occasion ».

Quant aux décisions et choix qu'il a du prendre depuis qu'il a pris en mains les destinées du parti, M. Bertrand estime qu'il n'a rien à regretter ni à se reprocher. C'est alors avec un grand moment d'émotion qu'il a rappelé que son père Jean-Jacques lui avait toujours enseigné la sérénité. « Quand on se couche le soir, il faut avoir la conscience en paix et ne rien devoir à personne, disait-il, et je crois qu'il serait content de voir que je n'ai rien à me reprocher. »



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest,
Québec

688-1212

VOUS CHERCHEZ UN VÉHICULE D'OCCASION?

Voitures spécialement sélectionnées et inspectées.
Venez magasiner à votre aise... en confiance.

* LE PLUS VASTE CHOIX DE VÉHICULES USAGÉS À QUÉBEC

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Andrée Boucher salue la défaite de « gens haineux »

« Toute mon ardeur va pouvoir, enfin, aller au service des citoyens de Sainte-Foy plutôt que de passer à me battre contre des gens haineux ».

textes de BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est presque un cri de soulagement que ce commentaire de Mme Andrée P. Boucher, à la suite de l'écrasement de Présent Sainte-Foy qui n'a conservé qu'un seul des quatre sièges qu'il détenait.

Mme Boucher, qui entreprend un deuxième mandat à la mairie, s'attendait à une belle victoire,

mais pas à ce point. « Après tant de combats, de difficultés, connaître un tel succès ce soir c'est vraiment, comme on disait autrefois, la voix de Dieu ».

En même temps timide et humble, la mairesse a fait une entrée triomphale dans une salle où ses partisans venaient de remplir la salle que quelques travailleurs de Présent Sainte-Foy s'étaient hâtés de quitter.

Celle qui a obtenu 79,5 % des voix exprimées a remercié la po-

pulation de l'avoir appuyée et aimée durant les périodes difficiles qu'elle a vécues au cours de son premier mandat. Puis elle a assuré que l'ampleur de la victoire ne jouera pas contre la démocratie à Sainte-Foy. « La démocratie au conseil municipal est bien servie quand des gens sérieux sont assis à la table ». Et, ajoute-t-elle, ce sera comme pour les élections, « je continuerai à rendre des comptes à la population, non à Présent Sainte-Foy ».

Un cadeau de la mairesse

Elle ne voulait pas en parler durant la campagne électorale, mais hier soir la mairesse a voulu re-

mercier la population de l'avoir réélue en annonçant qu'il y aura très probablement une diminution de taxes encore cette année.

Par ailleurs, elle entend aller de l'avant avec son projet de cons-

truire un hôtel de ville mais surtout concrétiser dans un édifice la restructuration du corps de police de la ville.

Cette dame qu'on dit de fer, qu'on a déjà comparée à la pre-

mière ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, avait les yeux noyés d'émotion quand elle a dit « merci » aux citoyens de lui avoir collé un ange sur ses devoirs.

Jacques Dupont sera vigilant

« Ce n'est pas un drame, Mme Boucher ça lui a pris 20 ans à prendre le pouvoir ».

Voilà le commentaire patient du candidat défait à la mairie de Sainte-Foy, M. Jacques Dupont.

Ce « candidat de dernière heure », comme tout le monde l'a qualifié depuis qu'il a accepté de relever le défi de faire face à celle à qui tout le monde prédisait une victoire éclatante, n'entend pas être « un passant ». « A moins qu'on me chasse, je resterai chef de Présent Sainte-Foy et je vais suivre tous les dossiers de la ville ». Au conseil ou non, dit-il au moment où il ne savait pas encore si son parti allait avoir au moins un siège, « nous allons suivre l'administration à la trace ».

Celui qui a pris la relève de M. Gilles Carignan à la tête de Présent Sainte-Foy a dit qu'il allait faire l'analyse des résultats de ces élections pour voir ce qui s'est passé, ce qui a cloché au cours de la campagne. « Nous avions de bons candidats et un bon programme ». Il a ajouté qu'il entend travailler avec toutes les forces de Sainte-Foy qui s'opposent au style d'administration de l'équipe de la mairesse Boucher pour se reprendre dans quatre ans.

Adieu démocratie!

M. Dupont croit que la victoire d'Action Sainte-Foy est trop forte :

« c'est un désastre pour la démocratie à Sainte-Foy ».

Le chef du parti qui sera représenté au conseil par le conseiller du quartier Saint-Benoît, M. Michel Lefebvre, continue de croire, malgré les résultats des élections, que la population fidèle est contre le projet de la mairesse de construire un hôtel de ville et une centrale de police.

M. Gilles Myrand

Le candidat indépendant dans Sainte-Geneviève, M. Gilles Myrand, est très fier de sa victoire qu'il attribue à l'équipe qui l'entoure et à sa présence dans le quartier. Avec une majorité de 223 voix sur la candidate d'Action Sainte-Foy, Mme Odette Fleming, M. Myrand représentera donc l'opposition avec M. Lefebvre de

Présent Sainte-Foy, parti qui a connu une performance décevante, selon le conseiller indépendant. Il félicite par contre M. Dupont d'avoir eu le courage de faire cette campagne électorale contre Mme Boucher, dont l'ampleur de la victoire est surprenante. « Mais c'est dangereux pour la démocratie quand l'opposition se trouve dans la rue », dit-il.

M. Myrand précise qu'il est en faveur de la construction d'une centrale de police « mais pas n'importe où » et contre un nouvel hôtel de ville. Heureusement, dit-il, les citoyens pourront toujours recourir au référendum s'ils veulent s'opposer comme lui à ce projet de Mme Boucher.

Quant à la victoire de la mairesse, M. Myrand dit que c'est une victoire personnelle de Mme Boucher « qui a remorqué tous ses candidats ».



La mairesse a fait une entrée triomphale dans une salle où ses partisans venaient de remplir la salle que quelques travailleurs de Présent Sainte-Foy s'étaient hâtés de quitter.



Jacques Dupont entend bien demeurer chef de Présent Sainte-Foy.

En Bref

■ Bernier à Saint-Augustin

Le conseiller sortant Ghislain Jobin, du quartier des Coteaux, à Saint-Augustin, a été battu au profit de son adversaire, M. Raymond Bernier qui a obtenu 537 votes contre 255 pour le candidat qui avait l'appui du maire. Les gens ont voté dans une proportion de 69 %.

C'est le comble!
Encore
une autre
banque
qui me
chante
la pomme.



À la Banque de Montréal, nous parlons affaires. Exclusivement. Et nous parlons le langage des entreprises personnelles. Assurer aux entreprises personnelles le service particulier qu'elles méritent est l'une de nos priorités. Parole d'honneur.

Des spécialistes se concentrent sur la satisfaction des besoins et des objectifs propres à votre entreprise, et nous avons des produits adaptés aux exigences des entreprises personnelles.

Des produits comme l'Investicompte d'entreprise de la Banque de Montréal, un compte offrant des intérêts quotidiens aux

entreprises qui ont temporairement des fonds excédentaires. Des produits comme la Protection de découvert commerciale, qui vous met à l'abri des chèques sans provision. Et de nouvelles façons d'effectuer des dépôts pour vous éviter d'attendre en ligne.

Et, ce qui est tout aussi important, un directeur de comptes s'occupe personnellement de chaque client commercial. Votre directeur de comptes comprend la dynamique de votre entreprise, ce qui lui permet de collaborer avec vous pour concevoir des solutions pratiques à vos besoins en matière d'opérations bancaires.

Nous voulons votre clientèle et nous pouvons le prouver. Mettez-nous au défi. Appelez-nous au Centre d'affaires commerciales ou à la succursale de votre voisinage ou, à Montréal, au 877-1285. Si votre code régional est 819, 514 ou 418, composez sans frais le 1-800-361-1854.

Un concept
nouveau pour
les entreprises
personnelles



Banque de Montréal

20 livres GRATUITES*

“C'est grâce à Nutri/Système que j'ai perdu 50 lb et repris goût à la vie.”

Notre programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- attention individuelle
- pas de calories à compter

Téléphonez
dès
aujourd'hui



Nous réussissons là où les régimes ont échoué.

nutri/système
cliniques minceur

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

658-3000
979, de Bourgogne
Sainte-Foy

624-0440
9185, boul.
Henri-Bourassa
Charlesbourg

681-1212
CARREFOUR VANIER
459, rue Soumande
(face à Place Fleur de Lys)

* Programme minimal de 30 livres. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un revirement du public dû au... débat télévisé et à la «grande place»

Le débat public à la télévision et le projet de la « grande place » furent d'importants facteurs du revirement de l'opinion publique et cela a coûté une victoire qui s'annonçait pourtant facile pour le successeur du maire Jean Pelletier.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Dans l'entourage de M. Jean-François Bertrand, on reconnaît volontiers que le débat a permis à M. Jean-Paul L'Allier de se faire connaître.

Les deux conseillers qui avaient songé à faire la lutte à M. Bertrand à la direction du Progrès civique sont du même avis.

Ainsi, André Forgues, réélu hier soir, a déclaré que M. Bertrand avait été mal conseillé et que le projet de la « grande place » n'avait pas été suffisamment expliqué. Défait dans son district, le conseiller François Marchand a même affirmé qu'il y a un mois, le PC s'acheminait vers une victoire par défaut.

Le bras droit du maire Jean Pelletier, M. Jean-Paul Morency, qui s'est retiré de la politique municipale a laissé entendre que M. Bertrand n'avait rien à gagner à participer à des débats.

Jean-Pierre Nadeau, un des proches de Jean-François Bertrand dans l'organisation, a reconnu que le débat avait eu un effet déclencheur pour M. L'Allier et que c'est seulement à cette occasion-là, qu'on a constaté que la « grande place » n'allait pas dans « le sens du monde », selon le thème donné à toute la campagne du PC. « Cependant, a ajouté M. Nadeau, il était trop tard pour revenir en arrière sur le projet de



Le candidat défait à la mairie, M. Jean-François Bertrand, ainsi que le maire sortant, M. Jean Pelletier, n'ont pu s'empêcher d'esquisser quelques sourires malgré le balayage contre leur formation politique.

« grande place », ce qui nous aurait fait perdre 40 % des votes que nous escomptions comme appuis au projet.

Par ailleurs, l'idée du changement proposée par M. L'Allier, d'après des gens du RP, a été véritablement un sujet clé pour dé-

clencher un tel balayage. M. Bertrand, à son arrivée à l'hôtel de ville a même déclaré que « c'était la victoire du changement ».

MicroBec
SPÉCIAL
FOIRE ORDINATEUR
EXPO-QUÉBEC 529-6322
9 au 12 novembre

NOUVEAU Distributeur **LIKE-NU**
Valves et compresseurs
Bendix
remanufacturés

NOUVELLEMENT AGRANDI **FREINS** **SPECIALTÉS** **D'AUTO** **et camion**

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394
Sainte-Foy: (418) 872-3751 / Chicoutimi: (418) 696-3330

SERVICE D'URGENCE
Verres de contact
Dr J.R. Clément m.d.
Ophtalmologiste
PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
654-1488

Les 20 jours
à 20%
de Simone Paris
Profitez de rabais
de 20% sur toute la marchandise
du 1er au 20 novembre
Manteaux, impers doublés,
robes, jupes, pantalons, che-
mises et chandails.
Aussi, vêtements de cuir
Tailles: 6 à 20 ans

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY
656-1902

MOTEL
\$89,99 simple
TRANS AMÉRIQUE

IL EST ENCORE TEMPS D'ACHETER UN VÉHICULE RÉCRÉATIF
DORMEZ GRATUITEMENT
JUSQU'EN 90

Procurez-vous un véhicule récréatif 89 parmi ceux que nous avons en inventaire et profitez des super prix d'amis que nous vous consentirons.

- aucun paiement jusqu'en 90
- ou
- financement à 9,9%*

Pensez-y! Venez vite faire votre choix. Il nous reste encore quelques unités 89. Si vous vous dépêchez et achetez maintenant, vous pourrez dormir gratuitement plus longtemps.

TRANS AMÉRIQUE
250, rte Kennedy, Lévis
(418) 835-0090

* Ce pourcentage peut varier selon le montant et la durée du financement.

NOUVELLES ARMES
CONTRE LE CANCER

Assistez à l'invention
d'un nouveau
médicament;
voyez comment les
médicaments agissent
sur votre organisme et
découvrez de nouvelles
armes contre le cancer.

Omni science
Avec Claire Pimparé
Ce soir 19h 30

Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.



Alain
BOUCHARD

Monsieur Paul

Li me fait mon oeuf, me le sert, et repart s'accouder au milieu du comptoir, s'allumer une cigarette. Ce qu'il fait des dizaines de fois, chaque jour, pour fixer longuement, nostalgiquement aussi sans doute, même s'il ne le dira pas, la grande affiche couleur qui se trouve sur le mur, juste là devant lui.

C'est écrit Madeira. C'est de là qu'il vient, monsieur Paul. Et c'est là qu'il retourne un peu, chaque fois qu'il fixe la grande affiche couleur.

« Tiens, vous voyez cette baraque? Là, sur le quai? Quel méchant coup j'y ai bu, juste avant de m'embarquer pour le Canada, le jour du grand départ! »

C'était il y a 33 ans. Monsieur Paul quittait Madère et son Portugal. Depuis, il a toujours cet accent qui a parfois l'air de le faire déparler un peu. Mais c'est tout à fait charmant. Même quand il se fâche. Je l'ai vu le faire une fois, c'était contre un livreur en retard ou qui avait la mauvaise marchandise, quelque chose dans le genre...

Monsieur Paul me fait mon oeuf, repart au milieu du comptoir fixer le Portugal de son coeur... et arrive une grande blonde sèche comme un pieux, mais les yeux pleins d'eau et la bouche toute en coeur. « L'amore! L'amore! Monsieur Paul! »

« L'amore! L'amore! » reprend le Portugais, le rire entendu, et surtout le ton complice de celui qui connaît ses clients comme ses propres enfants. A la grande blonde sèche, il apportera tout de suite le Journal de Québec, en même temps que les *toasts* carrés et le café. Plus les chuchotements qui ne nous regardent plus.

Le casse-croûte est fait sur le long comme les casse-croûte de terminus de villages; avec des bancs au comptoir seulement — des p'tits bancs ronds qui tournent ou qui parfois ne tournent pas. Le plafond et les murs sont jaunés par la cuisson. Mais les clients ne voient plus la différence... parce que chez soi, les murs sont toujours beaux et que chez monsieur Paul, ce sont leurs murs à eux.

L'omelette cosmopolite

Mon voisin — attendez... 76 qu'il a dit, c'est ça — me montre son épinglette des Anciens combattants, à moins que ce ne soit de la Légion d'honneur, enfin, bref, il me montre l'épinglette qu'il a sur le manteau et dit: « Quand on est rendu où je suis, on ne paie plus pour prendre les autobus. Mais il ne faut quand même pas les prendre n'importe comment... Cet avant-midi, j'allais voter à l'école St. Patrick. Je monte dans l'autobus, je demande au chauffeur pour l'école St. Patrick. Il me dit: redescendez, c'est ici. »

Le téléphone sonne. Monsieur Paul murmure: o.k. Puis retourne à ses spatules. Et là, c'est le grande omelette... portugaise, tiens, baptisons-la comme ça! Même si, vous le verrez bien à mesure qu'il l'a fabriquée, elle serait plutôt l'omelette cosmopolite.

Des tomates en p'tits morceaux, du fromage jaune en tranche, des oeufs, du jambon cuit coupé en carrés, du sel, du poivre, un grand morceau de creton avec de la moutarde de Dijon *mouche-tée* sur le bord de l'assiette. Arrive un travailleur en uniforme, la trentaine toute jeune. Monsieur Paul lui met son omelette devant lui, avec un grand verre de lait. Et le rituel de poursuivre son chemin.

Le casse-croûte a déjà, et longtemps, appartenu à monsieur Paul, qu'on m'a raconté. Depuis quelque temps, il en est devenu une sorte de concessionnaire, ou gérant, ou animateur, ce n'est pas vraiment ça l'important. C'est écrit sur la devanture, en grosses lettres de bois: *Café Sainte-Julie repas complets*. Sa rue, la toute petite rue des Zouaves, est une des nombreuses rues invisibles du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Une vieille dame entre à son tour. Une vieille dame qui, au fond, ne doit pas être si vieille, mais qui le semble, à cause de la maladie qui la fait marcher le corps bien raide et à tout petits, tout petits pas, comme un personnage de Mary Poppins. Je veux dire comme quelqu'un qui aurait une clé dans le dos et qu'on *crinquerait* pour la faire avancer, si la vieille dame me permet l'image.

Elle s'assoit sur le petit banc rond. Commande son Pepsi Diet. Un Pepsi Diet qui a de la glace dans la bouteille.

« Moi aussi, j'en ai eu un, un restaurant, autrefois... »

Personne ne dit un mot. Ni ne bouge.

Elle boit un coup de Pepsi Diet avec de la glace dans la bouteille. Puis dit: « Est-ce que je peux aller à la toilette, monsieur Paul? »

Elle se lève péniblement. Marche jusqu'au petit coin, toujours comme si elle avait sa clé dans le dos.

Personne ne dit un mot. Ni ne bouge.

La vieille dame ressort du petit coin. Elle fait: « Merci, monsieur Paul. » Et se dirige vers la porte.

Je ne lui ai pas demandé. Mais je pense que c'était elle, sainte Julie...

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Georges Berberi défait le maire André Carrier

St-David veut la fusion avec Lévis-Lauzon et au plus vite

SAINT-DAVID — Les électeurs de Saint-David ne veulent plus attendre. Hier, ils ont clairement manifesté leur volonté de se regrouper à Lévis-Lauzon en élisant six des sept membres de l'équipe Pro-Fusion 90, dont un nouveau maire, Georges Berberi.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Ce dernier a en effet détrôné le maire sortant, André Carrier, grâce à une majorité de 387 voix. Il l'a emporté par 1380 votes contre 993 dans une élection qui aura déplacé 65 % des électeurs davidois.

Les candidats Jean Gallichand, Jean-Paul Turmel, Serge O'Malley, Robert Demers, André Fiset, tous des nouveaux venus à l'hôtel de ville, ont triomphé de leurs adversaires par des majorités allant de 18 à 147 voix.

Seul le conseiller sortant Jean-Luc Leclerc a résisté à ce véritable raz de marée.

« Le message ne peut être plus clair », a déclaré au SOLEIL M. Berberi qui n'en finissait plus de distribuer des poignées de main d'usage à ses partisans qui s'é-



M. Georges Berberi a mis fin au règne d'André Carrier.

taient entassés dans la salle du conseil municipal pour suivre attentivement l'allure du scrutin. « Les Davidois voulaient des élus qui les conduiraient rapidement à

la fusion et ils l'ont fait savoir d'une manière incontestable », a-t-il ajouté en indiquant qu'il ferait des démarches dans les prochaines heures pour tenir le plus rapidement possible une première rencontre avec les représentants de la ville de Lévis-Lauzon.

André Carrier

Élu conseiller municipal en 1969, puis maire de Saint-David en 1975, André Carrier a été surpris de la tournure des événements dans cette élection qui mettait aux prises une équipe revendiquant le regroupement pour novembre 1990 et l'autre pour janvier 1992. « Le porte-parole nous indiquait que l'idée de fusion était mûre, mais qu'une période d'attente s'imposait afin de voir aller le mariage Lévis-Lauzon pendant quelques mois », a expliqué M. Carrier en mentionnant que des électeurs l'ont carrément laissé tomber.

Il a toutefois eu de bons mots pour l'équipe adverse. « Nous avons affronté une grosse machine bien organisée. »

Prenant la parole devant ses anciens commettants, M. Carrier, visiblement ému, a dit qu'il quittait la scène politique la tête haute. « J'ai fait une bonne job », a déclaré l'homme politique qui devra, dans les prochains jours, laisser à un autre élu la présidence de la Commission intermunicipale de transport de la Rive-Sud.



M. Jean-Guy VACHON

Jean-Guy Vachon devient le nouveau maire à Saint-Lambert

SAINT-LAMBERT — Sur quatre candidats en lice à la mairie de Saint-Lambert-de-Lévis, c'est M. Jean-Guy Vachon, un ancien conseiller municipal, qui l'a emporté au scrutin d'hier, en obtenant 593 voix, soit 23 de plus que son plus proche rival et maire sortant, M. Joseph Stella.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Parmi les autres candidats au poste de maire, M. Eddy Olivier a obtenu 438 voix, alors que M. Luc Landry, conseiller sortant, en a eu 262.

Un poste de conseiller était aussi en jeu et c'est M. Julien

Doyon qui a été élu en obtenant 923 voix de majorité sur M. Maurice Ouellette.

« La lutte a été extrêmement serrée, il n'y a pas eu de cadeau. Mais je suis très fier d'être lambertain. Nous avons une belle municipalité et nous allons travailler ensemble », a déclaré le nouveau maire.

Lorenzo Saint-Cyr réélu maire de Thetford-Sud

THETFORD MINES — Maire de la municipalité de Thetford-Sud depuis 1975, M. Lorenzo Saint-Cyr a été réélu avec une faible majorité de 39 voix. Il a recueilli 640 votes en comparaison de 601 pour son adversaire, l'ex-conseiller Paul-Henri Tremblay.

Chez les conseillers, Eddy Auclair qui avait abandonné son siège pour faire la lutte à André Demers, sortant, a mordu la poussière par 307 voix (451-758).

Pour la première fois, une femme a été élue. Lucette Toulouse l'a emporté par 208 voix sur Luc Lachance (707-499). Pierre Groleau a battu facilement Michel Fontaine (932-288). Eddy Jalbert, sortant, a été défait par 63 voix par Réjean Binet (582-645). Serge Thivierge n'a eu aucune difficulté à vaincre Gilles Perron (912-291).

Coleraine

À Coleraine, deux ex-conseil-

lers convoitaient le poste de maire laissé vacant par M. André Legris. Mme Charlotte Saint-Cyr l'a emporté par une faible majorité de 19 voix sur M. Gaétan Rousseau (545-526).

Aux sièges de conseillers, Michel Bogus a défait Jean-Yves Parent (647-403). Une femme a été élue. Lucille Roy a battu Michel Boucher (567-478). Jean-Pierre Bogus (594) a dû vaincre deux adversaires, Robert Pouliot (246) et Bernard Tardif (212), pour se faire élire.

Aucun ex-conseiller ne fera partie du nouveau conseil.



M. Gilles Saindon a eu le meilleur sur le maire sortant Normand Henri.

G. Saindon remporte la mairie de St-Étienne

SAINT-ÉTIENNE — Comme à Saint-David et à Saint-Lambert, les électeurs de Saint-Étienne ont mis à la porte leur maire sortant, Normand Henri a en effet mordu la poussière par 322 voix contre son adversaire Gilles Saindon de l'Unité stéphanoise.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Quatre membres de cette formation politique, Christian Jobin, Carmen Dubois, Normand Thériault et Liliane Arduin siègeront au nouveau conseil municipal en compagnie des conseillers sortants Céline Roy et Michel Dubois qui ont été réélus par la peau des dents avec les majorités respectives de neuf et de cinq voix.

Pour le nouveau maire Saindon, la victoire s'explique par une campagne électorale efficace et propre. « Nous avons réussi à vendre à l'électorat nos candidats et nos idées », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le maire sortant déchu n'avait d'autre choix que de se résigner devant le verdict de la population. « Saint-Étienne recule de dix ans », a laissé tomber Normand Henri. « Les promoteurs immobiliers et les commerçants viennent de reprendre le contrôle à l'hôtel de ville », affirme celui qui a soulevé à maintes reprises durant la campagne les liens étroits qui unissaient l'Unité stéphanoise et certains promoteurs locaux. Il a notamment parlé de l'existence d'une caisse électorale occulte.

Le suspense perdure à Sainte-Agnès

Jean-René Fortin remporte la mairie de Baie-Saint-Paul

Quatre heures après la fermeture des bureaux de scrutin, les résultats de l'élection tenue hier à Sainte-Agnès dans Charlevoix n'étaient toujours pas disponibles.

DENIS GAUTHIER

(collaboration spéciale) LE SOLEIL

Au moment de la fermeture, une centaine d'électeurs n'avaient pas encore exercé leur droit de vote. Cette élection mettait aux prises pour la troisième fois deux farouches adversaires, le maire sortant, Eddy Neron et l'aspirant Sam Bilodeau. Un nouveau venu, Jean-Pierre Desbiens, était également en lice. Il y a 630 électeurs dans la municipalité et la très grande majorité d'entre-eux ont tenu à voter.

À Baie-Saint-Paul

Dans l'autre élection chaudement disputée, à Baie-Saint-Paul paroisse, le maire sortant, Jean-René Fortin, a été réélu avec 127

voix de majorité sur son adversaire, Jean-Guy Bouchard.

À Saint-Fidèle, Edgard Rochette a battu le maire sortant, Eddy Lavoie par 261 voix de majorité. À Saint-Urbain, le maire sor-

tant, Eudore Fortin, doit céder son siège à Simon Bouchard qui l'a battu par 101 voix de majorité. A Notre-Dame des Monts, Jean-Claude Simard a eu le dessus sur Florent Gaudreault par 109 voix. A Saint-Hilarion, le maire sortant, Gérard Chouinard a été déclaré élu par 46 voix de majorité sur Marguerite Desgagnés.

À Loretteville, les deux candidats indépendants remportent la victoire

Les deux candidats indépendants aux élections municipales de Loretteville, MM. Gérard Savard et Robert Martel, ont été élus hier, mais, à Charlesbourg, c'est le candidat du Parti civique au pouvoir, M. Clément Coulombe, qui a remporté la victoire.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Dans le district numéro 2, à Loretteville, M. Savard, un nouveau venu, a eu raison de M. Guy Turcotte, qui demandait un renouvellement de mandat, par une majorité de 64 voix seulement. Le nombre d'électeurs inscrits était de 1543 et le taux de participation a été de 64 %, soit légèrement en baisse par rapport aux élections de 1985.

M. Martel, un enseignant à la polyvalente locale, a été réélu au district numéro 5 par 288 voix de majorité sur un total de 1278 voix de voteurs inscrits. Il l'a emporté sur M. Jean Rochette, le président de la Commission consultative d'urbanisme de la municipalité qui défendait les couleurs de l'équipe du maire Denis Giguère. La participation a été sensiblement la même qu'il y a quatre ans, soit 76,6 %.

Le maire Denis Giguère et quatre de ses conseillers avaient

été réélus sans opposition le 13 octobre dernier.

Charlesbourg

À Charlesbourg, le candidat du Parti civique du maire Ralph Mercier, M. Clément Coulombe, a remporté l'élection partielle au district numéro 1 par 791 voix contre 525 à son adversaire indépendant, M. Bertrand Proulx. On y a noté une légère augmentation du taux de participation par rapport à la partielle de 1988 (32 % contre 28 %).

Le district numéro 1 était vacant depuis la nomination de son titulaire d'alors, M. Maurice Lortie, à la Commission municipale de Québec en août dernier.

Shannon

Enfin, à Shannon, la mairesse Mureen Maher a dû s'incliner, par seulement 27 voix, devant son adversaire Jean-Pierre Soucy et la candidate au poste de conseiller au siège numéro 3, Mme Marcelle Neville, a été élue. Les cinq autres conseillers avaient été réélus sans opposition le 13 octobre.

Un 3e mandat pour Mathieu

BEAUCEVILLE — M. J.-Raymond Mathieu a obtenu un troisième mandat à la mairie de Beauceville. Il a obtenu une majorité de 518 voix sur son opposant, M. Réjean Blais. M. Mathieu est préfet de la MRC Robert-Cliche. Il y avait également élection à trois sièges de conseillers. Mme Monique Roy-Poulin a défait M. Marcel Fortin, sortant. Aux deux autres sièges, la lutte était serrée et les résultats pouvaient être modifiés par le décompte du vote par anticipation. Celui-ci, à 23 h, était inachevé.



M. Renaud AUCLAIR

■ Réélus à Saint-Émile

L'équipe du maire Renaud Auclair a été réélue hier soir à Saint-Émile. M. Auclair a obtenu 1604 voix comparativement à son adversaire, M. Jean-Guy Cloutier qui a décroché 975 votes. Les conseillers élus sont M. Yvon Leblanc (siège 1), M. Carol Turgeon (siège 2), M. Miville Cloutier (siège 3), M. Michel Abel (siège 4), M. Marcel Garneau (siège 6) ; au siège numéro 5, M. Pierre Verret avait été élu sans opposition le 13 octobre dernier. Hier, quelque 70 % des électeurs inscrits de Saint-Émile se sont rendus aux urnes.



M. J.-Raymond MATHIEU

Madeleine Dusseault réélue à Plessisville

PLESSISVILLE — Mme Madeleine Dusseault a été réélue pour un deuxième terme maire de la ville de Plessisville avec une confortable majorité de 976 voix sur son opposant, l'ex-conseiller Arsène Rousseau. Elle a obtenu 1953 votes en comparaison de 977 pour son adversaire. Durant le dernier terme, M. Rousseau avait eu de nombreux accrochages avec les autres membres du conseil, en particulier avec la maire.

Aux sièges de conseillers, Bernard Ruel a été réélu avec une faible majorité de 19 voix aux dépens de Lucien Vaillancourt (345-326). Noël Bélanger, sortant, a été défait par 35 voix par André Bernier (234-269). Florent Fillion, sortant, a subi le même sort par 78 voix contre Gilles Paradis (249-327). Alain Boulanger l'a emporté par 44 voix sur Jean-Yves Gagné (246-202).

Villeroy

À Villeroy, Mme Suzanne Roy a échoué dans sa tentative de déloger le maire sortant Martial Demers. Elle a recueilli 109 votes contre 222 pour M. Demers. Ce dernier entreprend un quatrième mandat. M. Demers est préfet de la MRC de l'Érable.



Mme Madeleine DUSSEAULT

Daniel Gagnon nouveau maire de Lac-Etchemin

LAC-ETCHEMIN — La ville de Lac-Etchemin peut maintenant se tourner vers un avenir meilleur, déclarait hier soir le nouveau maire, M. Daniel Gagnon, qui venait de remporter au scrutin en ayant obtenu 1074 voix contre 232 pour son opposant, M. Pierre Bolduc.

Cette ville du sud de Bellechasse était sans conseil municipal depuis plusieurs mois, à la suite de démissions. La Commission municipale du Québec, qui en dirigeait l'administration, pourra rendre les armes dans quelques jours.

Le nouveau maire a félicité ses concitoyens qui sont allés aux urnes dans une proportion de

75 %. « Nous avons un beau lac, de belles ressources, bref, tout pour être fier de notre municipalité », a dit M. Gagnon.

Cinq conseillers municipaux avaient été élus sans opposition à la mi-octobre. Le scrutin fut nécessaire pour un siège de conseiller, qui sera occupé par Daniel Roberge; celui-ci a obtenu 1190 voix, alors que son opposant, Guy Pouliot, en a eu 227.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le maire Maurice Gauthier entend stimuler la croissance de Matane

MATANE — « Faire de Matane une ville industrielle, commerciale et touristique ; en faire un véritable centre administratif régional, une ville où il se crée des emplois et où l'on pourra garder nos jeunes. »

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Telle est la détermination avec laquelle le maire Maurice Gauthier entreprend son second mandat à la tête d'une ville bientôt centenaire de 13 250 âmes, métropole et porte d'entrée de la Gaspésie.

M. Gauthier a en effet été élu par une écrasante majorité de 3100 voix sur son opposant, M. André Boucher, qui lui a obtenu 815 votes.

Ce dernier avait principalement axé sa campagne sur le prétendu conflit d'intérêts ayant impliqué son opposant, du temps qu'il siégeait au conseil d'administration de la Société d'entraide du Québec, à propos d'une question de règlement hors cour de dossier d'évaluation municipale.

La population matanaise a donné raison à M. Gauthier, qui a écarté ces accusations du revers de la main. C'est dans la même veine que M. Gauthier a rejeté le grief voulant qu'une dette municipale à long terme de

17,4 millions \$, sur une évaluation impossible de 249,4 millions \$ (7 %) puisse être identifiée à la mauvaise administration.

Le maire a au contraire soutenu qu'en 1988 les dépenses municipales per capita ont été de 579 \$ à Matane, en regard de 808 \$ dans le reste du Québec ; 669 \$ à Saint-Georges de Beauce, 941 \$ à Saint-Romuald, 469 \$ à Montmagny, 749 \$ à Rimouski, 821 \$ à Rivière-du-Loup.

Gérer la croissance

Entré à la mairie de Matane pour gérer la décroissance, M. Maurice Gauthier reprend cette fois les rênes pour « gérer la croissance ».

« Pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie des Matanaïes et des Matanaïses, il faudra gérer les finances municipales de façon serrée et efficace, sans toutefois avoir peur d'investir dans des projets qui permettront à Matane de continuer à faire partie des 16 sites industriels majeurs du Québec », dit-il.

Il entrevoit même la possibilité d'une seconde phase pour

la fabrication du papier chez Donohue-Matane.

Villes et municipalités

Alors qu'aucune rumeur ne le laissait prévoir, le maire Benoit Martin de Pointe-au-Père a été battu par le conseiller Alain Piché par 553 voix de majorité. Ce dernier a obtenu 714 voix. Un troisième candidat à la mairie, M. Pierre-Yves Chassé, a obtenu 173 votes.

Le maire de Causapscal, M. Jean-Marie Abud a été réélu à la mairie par 368 voix de majorité sur M. André Jomphe qui a obtenu 241 voix.

À Carleton, par contre, le maire sortant Denis Henry a été défait par M. Germain Deslauriers par 77 voix. Ce dernier a obtenu 707 votes.

Sainte-Anne-des-Monts a aussi un nouveau maire. M. Raymond Roy l'a emporté sur une centaine de voix sur le plus proche de ses quatre opposants, MM. Léonce Pelletier, J.-Edmond Lepage, Joseph-Marie Levesque et Georges-Guy Pelletier, pour assumer la succession du maire sortant, M. Régis Vallée.

À Métis-sur-Mer, le maire sortant Antonio Iannicelli a défait, avec un total de 97 votes, la

conseillère Lise Deschesnes par 63 voix de majorité.

À Grand-Métis, par contre, le maire sortant M. Robert Dufour a été défait par son opposant M. Réginald Charest par 25 voix de majorité. M. Charest a obtenu 104 votes.

À Saint-Jean-Baptiste de Mont-Joli, la mairesse Régina Paradis a été réélue pour un nouveau mandat, défaisant le candidat Laurent Beaulieu par 53 voix. Elle a obtenu 198 votes.

Saint-Valérien-de-Rimouski a dorénavant une mairesse en la personne de Mme Marcella Fournier qui, avec 217 votes, a défait le maire sortant, M. Louis-Pierre Cyr, par 57 voix.

À Saint-Mathieu-de-Rieux, M. Kenneth O'Gilvie l'a emporté sur Mme Lisette Fournier.

Sans opposition

Lors de l'appel des mises en candidatures, le mois dernier, plusieurs maires ont été élus sans opposition.

Ce fut notamment le cas, pour les municipalités ayant le statut de ville, dont Cabano où la mairesse Paulette Griffin-Bourgeois a été réélue. Il en fut de même à Cap-Chat pour M. Augustin Saint-Laurent, à Notre-Dame-du-Lac pour M. Réal Voisine et à Saint-Pascal (Kamouraska) pour M. Ernest Ouellet.

Cinquième mandat au maire Jean-Marc Dion de Sept-Îles

SEPT-ÎLES — C'est par une écrasante majorité que le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion, a été réélu pour un cinquième mandat, à l'issue du scrutin municipal, hier.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Le maire de la ville nord-côtière a récolté tout près de 80 % des voix exprimées, obtenant des majorités concluantes dans chacun des 77 bureaux de vote. M. Dion a obtenu 5776 votes en regard des 1692 de sa rivale, Mme Lucille Saint-Gelais, une enseignante.

Pour le maire Dion, il s'agit de la plus forte majorité de sa carrière amorcée en 1973.

Le taux de participation à l'élection septilienne, pour laquelle 15 464 électeurs étaient inscrits, a été faible, soit inférieur à 50 %.

Quatre conseillers municipaux sortants ont par ailleurs mordu la poussière.

Il s'agit de Roland Beaudin qui a été battu par 31 voix par le nouveau venu Laurier Bergeron ; de Jacques Thibeault qui a été défait par 126 voix par Jacques Gaudreau ; de Allen Losier qui a perdu par 149 voix contre Suzanne Bouchard Parent ; et de Raymond Ringue qui a connu la défaite par 213 voix contre Robert Heppell.

Deux conseillers sortants ont été réélus à l'occasion du scrutin. Ce sont Claude Saint-Pierre qui a été confirmé à son siège par une majorité de 322 voix, et de Ghislain Miosse avec une majorité de 190 votes.

Deux autres conseillers municipaux avaient été réélus sans opposition à l'issue de la période des mises en candidature. Il s'agit de Aylmer Whittom et Ghislain Fournier.

Prudence et agressivité

Pour le maire Dion, à l'aube de



Jean-Marc Dion entreprend avec force un cinquième terme à la mairie de Sept-Îles.

son cinquième mandat, il ne s'agit pas de s'asseoir sur ses lauriers ni non plus de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. « C'est un mandat qui m'incite à aller de l'avant. Avec prudence et agressivité », a-t-il dit.

Il a noté qu'il faut à Sept-Îles continuer à avancer dans la direction d'ores et déjà donnée par le mégaprojet de l'aluminerie Alouette. Pour l'heure, on est à préparer le terrain où s'implantera la grande usine de 2 \$ milliards qui commencera à produire en 1992.

De nombreux projets de nouvelles entreprises reliées à l'aluminerie se matérialiseront à compter de 1990 en vue de l'horizon de 1992, a ajouté le maire Dion en substance.

À Chicoutimi, le maire réélu Ulric Blackburn éclipse son éternel adversaire Henri Girard

CHICOUTIMI — L'éternel adversaire d'Ulric Blackburn, Henri Girard, a accepté dignement la défaite, hier soir, alors qu'il a été littéralement écrasé par son adversaire. Le maire Blackburn a recueilli 18 446 voix, tandis que l'ex-maire recueillait un maigre 5 131 votes. La majorité pour le maire Blackburn est donc de 13 315 voix.

Collaboration Le Quotidien
Ombre au tableau, le PCM, le parti du maire Blackburn, a fait élire seulement cinq membres de sa formation. Les indépendants restent au nombre de sept. Situation qui n'a pas changé donc avec les élections.

Mais cette fois-ci, Henri Girard tire sa révérence. Après trois échecs consécutifs, il considère qu'il est temps pour lui de quitter définitivement la scène municipale.

Henri Girard a accepté calmement le verdict de la population. Cependant, il n'a pas manqué de rappeler que les contribuables lui avaient fait confiance à trois reprises. On se souviendra, en effet, qu'il a été maire de 1971 à 1981. Bon perdant, il a souhaité bonne chance à son adversaire, car il croit qu'il en aura besoin pour administrer la ville.

Henri Girard est convaincu que

le prochain terme du maire Blackburn s'annonce difficile. Le candidat défait persiste encore à dire que la situation financière est loin d'être reluisante à Chicoutimi.

Le candidat défait à la mairie de Chicoutimi était pourtant convaincu que la lutte serait chaude. Il a même sérieusement pensé qu'il sortirait vainqueur de cette élection. Il estime que, s'il y avait eu un débat télévisé comme il le souhaitait tant, ses chances de l'emporter auraient été meilleures. Il regrette que le maire Ulric Blackburn n'ait pas accepté, lui aussi, de courir le risque de se faire véritablement évaluer par la population.

Henri Girard confie que certains de ses partisans lui avaient conseillé de former un nouveau parti politique municipal. Cependant, il admet que les opinions étaient partagées. Il a donc décidé de faire sa lutte tout seul sans être appuyé par un parti municipal. « Peut-être est-ce une erreur. Je

ne sais pas. Je ne suis pas politologue », analyse-t-il.

D'une certaine manière, Henri Girard estime qu'il n'est pas totalement perdant. « Car, dit-il, ça prend du courage et de l'audace pour se présenter à un poste. Et ce n'est pas toujours agréable de se faire critiquer. » Il retournera

donc à ses anciennes amours : l'enseignement.

Quant au Parti du Chicoutimi métropolitain, qui sort encore une fois minoritaire, Henri Girard soutient que, pour le bien de la ville, pour qu'elle progresse, il faudra que tout le monde (les indépendants comme les membres du PCM) travaille ensemble.



Le maire Ulric Blackburn dirigera encore un parti minoritaire à la mairie de Chicoutimi.

Gilles Vaillancourt et son ralliement l'emportent haut la main à Laval

MONTREAL (PC) — Le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) et son chef Gilles Vaillancourt ont balayé Laval, hier, en remportant 22 districts sur 24.



Gilles Vaillancourt et le Parti du ralliement officiel des Lavallois ont balayé les élections municipales.

Dès que les premiers résultats ont été connus, vers 19 h 30, M. Vaillancourt a pris une avance insurmontable pour terminer la soirée en doublant les deux principaux challengers dans la course à la mairie, Mme Pierrette Roussin, du Parti lavallois (PL), et M. Jean-Paul Théorêt, du Parti pour le renouveau de Laval (PRL).

M. Vaillancourt a récolté 1034 bureaux sur 1038) 57 250 voix, Mme Roussin 28 750, et M. Théorêt 24 029. Les deux autres candidats à la mairie, MM. Gilbert Dery et Patrice Fortin ont obtenu respectivement 707 et 1035 voix.

Le pourcentage officiel du taux de participation n'était pas connu à 22 h, mais on avançait le chiffre de 56 %, ce qui représenterait le taux le plus haut à Laval depuis 20 ans.

Le PRL, qui est entré dans la course à la mairie qu'à la fin de mai, avait pris soin de prendre dans son équipe des candidats qui avaient fait leur marque dans leur domaine respectif mais aucun d'entre eux n'a obtenu de bons résultats. Les plus connus étaient MM. Raymond Fontaine, André Auclair, Jacques Saint-Jean qui ont plié devant Mme Monique Gauthier, M. Guy Cyr et Mme Nicole Leblan-Brunet.

La campagne électorale qui durait depuis 16 mois laissera aussi un amer souvenir à M. Ronald Bussey qui espérait faire élire une forte majorité de candidats avec Mme Roussin comme maire. Aucun des candidats que M. Bussey est allé chercher en tant qu'orga-

nisateur en chef du PL a réussi à se faire élire. Ceux qui ont survécu à la nouvelle vague du PRO — MM. Maurice Clermont et Pierre-Yves Pothier — sont les deux conseillers de l'opposition qui étaient en poste avant l'arrivée de M. Bussey et de Mme Roussin au PL.

Région montréalaise

Plusieurs autres villes de la région montréalaise étaient en élections hier : dans la municipalité d'Anjou, le maire Richard Quirion, de la Relève démocratique municipale d'Anjou, a été réélu.

À Lachine, Guy Descaries, a été réélu pour un cinquième mandat à

la mairie, mais avec une mince majorité.

Le maire de Verdun, Raymond Savard, a lui aussi été réélu à l'issue d'une campagne relativement facile.

À Repentigny, le maire Jacques Dupuis, de l'Action démocratique de Repentigny, a été réélu.

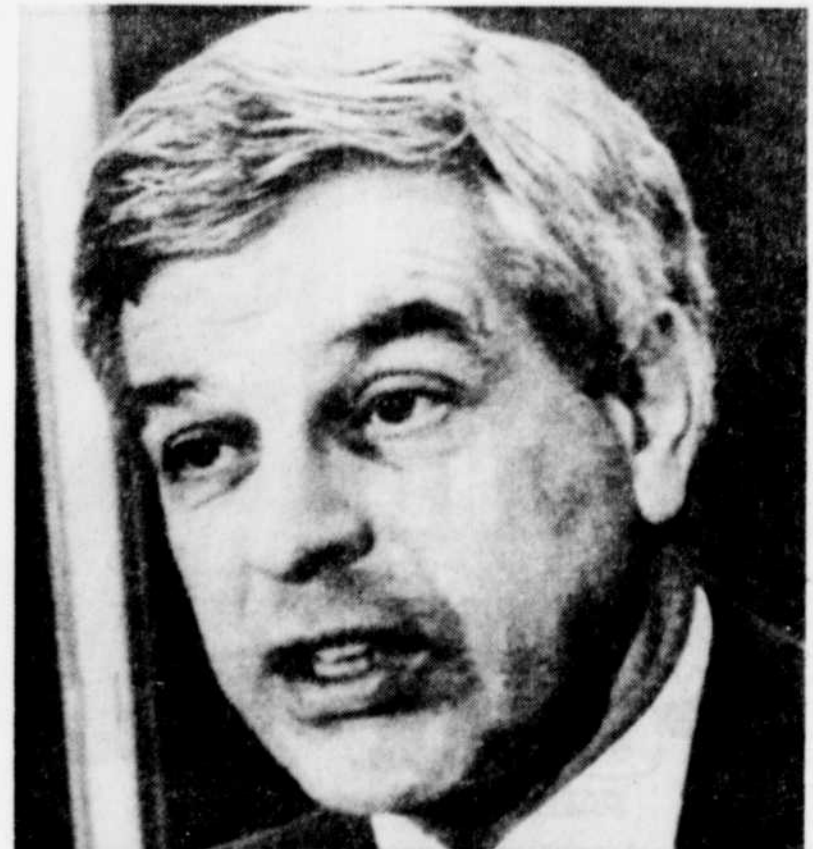
Moins chanceux, le maire de Saint-Jérôme, Jean-Claude Hé-

bert, du Parti démocratique jérômien, a été défait. Il a été battu par l'ancien conseiller municipal Maurice Prud'homme, du Parti action positive.

À Pierrefonds, selon des résultats partiels au moment d'aller sous presse, Marcel Morin du Parti des citoyens de Pierrefonds était en avance sur son adversaire Normand Talbot de Gestion Pierrefonds.



Richard Quirion a été reporté à la mairie de Anjou.



Guy Descaries est réélu maire de Lachine.

Première grève tournante de 24 heures à Hydro-Québec

MONTREAL (PC) — Le Conseil des services essentiels ayant approuvé, hier, la liste des services déposée par les trois grands syndicats d'Hydro-Québec, la grève générale de 24 heures de la société d'Etat a été déclenchée comme prévu ce matin à minuit une.

Demain, et pour 24 heures également, deux grèves tournantes affecteront aussi les régions de Manicouagan et de Richelieu.

Les débrayages se poursuivront ainsi jusqu'au 18 décembre, à moins que les parties ne s'entendent sur les négociations pour la convention collective.

La Conseil a approuvé la liste des services essentiels pour la sécurité et l'intérêt public en recommandant cependant quelques ajouts. Ceux-ci furent acceptés par les trois unités affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupent 14 000 travailleurs dans les bureaux, les métiers et les services techniques. Le Conseil a d'ailleurs pris soin dans son communiqué

hier d'y voir là un sens des « des responsabilités et une preuve de lucidité à l'égard de leurs obligations envers le public ».

Une première liste avait été déposée par le Conseil à la veille de la grève promise au 24 octobre dernier, obligeant les syndicats à déposer une nouvelle liste.

Celle-ci faisait jusqu'à hier l'objet de négociations soutenues, mais si le Conseil l'a enfin approuvée, il signale qu'« en raison de la complexité du réseau, et parce qu'il s'agit d'une première grève avec les services essentiels approuvés par lui à Hydro-Québec, l'organisme surveillera le déroulement de la grève et interviendra si nécessaire ».

De son côté, le porte-parole du SCFP, M. Luc Chabot, souligne que « nous avons démontré une fois encore notre intention de faire une grève civilisée qui n'affectera en rien les intérêts et les besoins des Québécois et des Québécoises ».

De son côté, Hydro-Québec déclare, dans un communiqué de presse, prendre toutes les mesures pour assurer la continuité de service à la population.



La médaille Georges-Henri-Lévesque

Le recteur de l'université Laval, Michel Gervais (à droite), le père Georges-Henri Lévesque et le doyen de la faculté des sciences sociales, Jean-Paul Montigny (à gauche) ont remis hier à Guy Coulombe, président et chef de l'exploitation de Consolidated-Bathurst, la première médaille « Georges-Henri-Lévesque ». La brève cérémonie a eu lieu au Grand Théâtre de Québec, lors de la collation des grades des diplômés du premier cycle de la faculté des sciences sociales. Cette médaille, qui sera décernée annuellement, souligne le travail d'anciens diplômés de la faculté ayant fait leur marque sur le plan national et international. La médaille d'argent du gouverneur général du Canada a pour sa part été remise à Carole Beaudoin, bachelière en science politique.

Le Soleil, Yves Beaupré

Résultats

INTER PLUS

Numéros Lots

577256 250 000\$

77256 2 500\$

7256 250\$

256 25\$

56 10\$

Numéros mobiles

14656 2 500\$

6103 250\$

288 25\$

Tirage du 89-11-03

1 lot de 25 000\$

(numéro non décomposable) **326E885**

10 lots de 1 000\$

(numéros non décomposables)

122E189	320G606	456H997
208G546	406G196	460H532
298G798	136H583	449J027

100 lots bonis de 500\$ chacun (n° non décomposables)

109E138	380E029	239G932	495G427	277H117	148J537
118E614	392E462	244G127	107H587	306H535	152J824
119E845	405E318	248G678	123H802	328H572	154J631
142E020	449E711	258G645	132H160	354H195	163J593
164E373	460E448	259G404	147H770	359H939	185J564
176E616	473E172	269G242	165H918	362H825	195J528
191E535	477E440	274G434	167H686	382H252	210J493
201E451	499E726	275G838	169H948	407H127	228J585
234E070	114G733	321G365	178H853	411H465	243J787
238E532	125G701	329G180	182H344	418H844	262J378
243E801	164G037	334G746	185H377	419H702	327J898
247E129	194G191	390G192	193H564	435H557	339J443
281E635	197G756	391G233	193H879	444H314	357J448
295E781	200G669	422G824	198H431	485H874	432J963
335E436	213G340	459G115	205H706	486H099	443J673
349E681	228G714	465G879	213H061	105J213	485J894
361E539	234G075	478G238	266H861		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

OPTOMÉTRISTES

Dr Charles Noël, O.D.

Galeries Chagnon
Lévis
837-4563

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD
839-0617

CHARNY
832-0104

PLACE SAINTE-FOY
653-4057

GALERIES CHAGNON
837-4563

GALERIES CHARLESBOURG
626-7519

PLACE LEBOURGNEUF
626-1941

En Bref

Du garage à la maison

QUÉBEC — Un incendie qui a pris naissance dans un garage a causé pour environ 60 000 \$ de dommages après que l'élément destructeur se fut communiqué à une résidence unifamiliale sise au 2175 de la rue Victor-Hugo. L'incendie a éclaté vers 3 h 45 hier. C'est un chauffeur de taxi qui a aperçu les flammes et qui a alerté les quatre résidents avant d'appeler les pompiers. Ceux-ci ont dû répondre à une deuxième alerte.

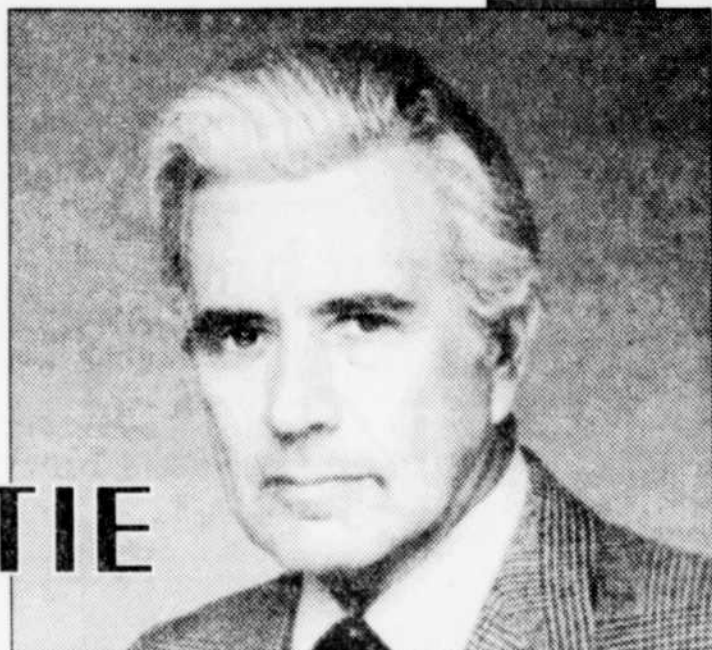
Accusé de meurtre

SHERBROOKE (PC) — Un Sherbrookoise de 18 ans, Stéphane Vachon, comparaitra en cour du Québec, au palais de justice Montréal, pour répondre du meurtre crapuleux d'un Montréalais, Claude Beauchesne, tué à coups de couteau et de ciseaux, le 5 juillet 1989. Un présumé complice, Patrick Parizeault, âgé de 24 ans, de Lachine, a déjà été inculpé du meurtre de Claude Beauchesne, âgé de 29 ans, survenu dans le logement de la victime, rue Biencourt, à Montréal.

CE SOIR

20h

Dernière saison !
DYNASTIE



21h

L'OR DU TEMPS



FIDÈLE AU POSTE
PATHONIC

Télé 4
Québec CABLE 7

Kmart
LA PLACE DU CONSUMÉ

Dans notre cahier publicitaire **L'Expert en épargnes - "Les économies de Noël"**, en vigueur du lundi 6 novembre au samedi 11 novembre 1989:

Page K-8:
La voiture à pédales F-1 Racer à 76,97\$; la photo n'est pas conforme à la description.
Le tracteur à pédales à 26,97\$ est disponible en jaune seulement.
Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Résultats

Tirage du 89-11-04

6/49

4 17 26 33 43 49

No complémentaire: **25**

GAGNANTS LOTS

6/6	2	2 609 223,00\$
5/6 +	10	103 864,40\$
5/6	528	1 504,20\$
4/6	23 970	63,70\$
3/6	413 409	10,00\$

VENTES TOTALES: 22 763 913,00\$

PROCHAIN GROS LOT 89-11-08 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

• LIVRAISON IMMÉDIATE • PRIX IMBATTABLE

MICRA

3 portes, 1990

Rég. ~~9149\$~~

FINANCEMENT À PARTIR DE 8,9%

7990\$

SENTRA

DLX 2 portes 1990

Rég. ~~11 940\$~~

9990\$

transport et préparation inclus.

PICK-UP

DLX 1990

5 vitesses servodirection

Stock # 1683

Rég. ~~10 720\$~~

9090\$

transport et préparation inclus.

AUSSI LIQUIDATION D'AUTRES MODÈLES 1989. Venez négocier!

Ste 1 Foy

NISSAN

2060, boul. Charest Ouest

681-7371

C concessionnaire recommandé par CAA

Des tragédies diverses ont fait 13 morts

MONTREAL (PC) — Des tragédies diverses ont fait pas moins de 13 morts au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

La chasse a ravi deux victimes, un incendie a coûté la vie à un homme, un mineur s'est tué dans une chute et, à eux seuls, les accidents de la route ont fait neuf morts.

La plus récente tragédie, un accident de chasse survenu à 8 h 30, hier matin, dans un bois longeant la route Kennedy, à Beauceville, a coûté la vie à Mario Couture, âgé de 41 ans et demeurant à Saint-Jean-Christophe, près de Québec. Le coup de feu mortel a été tiré accidentellement par le beau-frère de la victime.

À 45 minutes d'intervalle durant la nuit de samedi à hier, dans le secteur de Buckingham, en Outaouais, deux accidents ont fait

chacun un mort. Le premier accident est arrivé, à 1 h 50, à l'intersection des routes 307 et 366 à Val-des-Monts : une personne, dont l'identité reste à confirmer par une autopsie, a connu une fin tragique lors d'une collision frontale ; la victime a été coincée dans son véhicule qui a pris feu et le corps trop calciné exige la tenue d'une autopsie. Le second est survenu à 2 h 35 sur la route 309 : Jimmy Dupuis, âgé de 27 ans et demeurant à Buckingham même, s'est tué dans le capotage de son véhicule dont il a perdu la maîtrise à la sortie d'une courbe.

En début de soirée, samedi, un Nicoletain de 61 ans, Robert Côté, s'est tué lorsque l'automobile qu'il

conduisait, à Nicolet-Sud, a quitté la route pour s'écraser dans un fossé après plusieurs tonneaux ; le conducteur a été éjecté de son véhicule.

Sur la route 343 à Saint-Côme, au nord de Joliette, Jean-Pierre Valiquette, un Montréalais de 30 ans, a perdu la vie lorsqu'après avoir raté une courbe, son véhicule a heurté de plein fouet un autre véhicule venant à sens inverse.

Samedi, vers 11 h 30, près de Sutton, en Estrie, un homme a perdu la vie dans ce qui semble être un accident de chasse, selon les premières constatations effectuées par la Sûreté du Québec. L'individu a été identifié comme étant Robert Noisieux, âgé de 43 ans et habitant Dunham.

Vers 10 h 45, le même jour, sur la route 131 à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, une petite localité située à une trentaine de kilomètres au nord de Joliette, une perte de maîtrise a coûté la vie à Raymond-Denis Paquette, un Montréalais âgé de 40 ans ; dans une courbe,

le véhicule de la victime a quitté la route pour capoter et s'immobiliser contre un arbre.

Un homme d'une trentaine d'années, que la police tentait toujours, hier soir, d'identifier positivement, a été happé mortellement, vers 15 h 30, samedi, par un convoi de marchandises du Canadien National circulant à vitesse réduite sur une voie ferroviaire de Notre-Dame-des-Prairies, près de Joliette. Le conducteur a tenté en vain d'arrêter son convoi avant de heurter l'homme qui a semblé figer sur place à la vue du train.

Mario Barbe, un Lavallois de 29 ans, s'est tué sur le coup vers 4 h 45, samedi matin, lorsqu'il a heurté de plein fouet le tracteur d'un camion-remorque venant en sens inverse et circulant sur l'autoroute 40. Quelques minutes avant la tragédie, des automobilistes avaient communiqué avec des policiers de la Sûreté du Québec, les informant qu'une automobile circulait en sens inverse sur l'autoroute.

Un adolescent de 18 ans, Jean-François Giguère, de Sainte-Famille, a perdu la vie vers 1 h 35, samedi matin, à Saint-Pierre, sur l'île d'Orléans, lorsqu'il n'a pu maîtriser son véhicule qui a quitté ensuite la route et percuté un ponceau.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un homme de 27 ans, dont l'identité n'a pas été révélée par la police, est mort lors de l'incendie qui a ravagé l'intérieur de son logement de Dorval ; le feu a pris naissance dans une casserole de friture sur la cuisinière.

Un travailleur a connu une fin atroce, durant la même nuit, à la mine Bousquet, de Cadillac, en Abitibi, en faisant une chute de quelque 25 mètres. La victime, Fernand Bergeron, âgé de 55 ans et demeurant à Malartic, s'affairait à faire tomber du minerai lorsque l'accident s'est produit.

Au milieu de la soirée de vendredi, sur la route 329 à Sainte-Agathe-Nord, dans les Laurentides, Guy Roy, âgé de 22 ans et domicilié à Sainte-Agathe, a perdu la vie lorsqu'en bicyclette, il a été happé par une automobile.



Pierre
CHAMPAGNE

Harguindeguy fâché fâché !

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, Jean-Louis Harguindeguy, est fâché fâché contre moi. Il y a quelques jours, à la suite de la parution dans cette chronique d'une note sur la « prime de stress » de 500 \$ par mois qu'il recevait durant les négociations, il m'envoyait la lettre suivante :

« J'ai hésité quelque peu à répondre à vos propos insipides qui ont paru dans votre chronique du 19 octobre dernier, mais compte tenu de l'effet qu'une telle chronique peut avoir à l'égard des employés de la Fonction publique qui, tout comme moi, sont malheureusement des abonnés de votre quotidien (faute de mieux) je me permets, pour une dernière fois, je le souhaite, de répondre à ce que je considère être des insignifiances.

« Vous semblez depuis quelque temps m'avoir pris comme tête de Turc, alors que j'estimais, à la lecture de votre première chronique, que vous deviez rapporter effectivement des échos de la vie parlementaire, et particulièrement de la vie des fonctionnaires.

« Pour ma part, j'estime qu'il y a sûrement des situations plus intéressantes et d'intérêt public qui pourraient être rapportées dans votre chronique, si cependant vous vous donniez la peine d'en effectuer la recherche... »

Parlant de sa rémunération (58 532 \$ par année) il ajoute :

« Cette rémunération compense toutes les heures de travail que nous consacrons à notre travail, tant le jour, le soir, ainsi que les fins de semaine. D'autre part, nos responsabilités ne comportent pas uniquement la publication d'une chronique de potins, sinon de ragots, trois (3) jours par semaine, qui constitue, me semble-t-il, l'essentiel de votre effort hebdomadaire.

« Ainsi, lorsque les membres de la Fonction publique ont subi une réduction de leur traitement par l'imposition d'un décret en 1983, nous avons également subi les mêmes coupures, tout comme pour les trois dernières journées de grève où les libérés de notre mouvement, incluant le soussigné, verront également leur traitement amputé de trois jours de salaire.

« La somme d'argent qui sera ainsi prélevée sera remise au Téléthon des Étoiles qui se préoccupe de la recherche sur les maladies infantiles... »

Et le président du SFPQ termine en disant :

« Afin d'éviter éventuellement toute ambiguïté quant aux informations que vous pourriez recevoir du syndicat, je me permets de vous indiquer que nous prendrons les dispositions nécessaires afin que seul le soussigné ou son adjoint soient habilités à répondre à vos demandes d'informations, particulièrement de la nature de celles que vous sollicitez. »

Mexico... Mexi-i-i-co !!!

Vous vous souvenez de Mme Boucher ? Jacqueline Boucher, et non pas la maîtresse de Sainte-Foy. Je vous l'ai présentée, il y a une dizaine de jours, comme « la mère adoptive de l'Enfant-Jésus ». Elle était avec le premier ministre Robert Bourassa depuis de nombreuses années ; elle le suivait partout ; elle filtrait ses appels ; elle s'occupait de son agenda ; elle était aussi son conseiller politique, son ange-gardien et même, à l'occasion, sa cuisinière. Et elle l'a quitté. J'ai su où elle était rendue.

Mme Boucher a quitté le bunker et Robert pour les pays chauds. Elle travaillera bientôt à la délégation du Québec, à Mexico, avec le délégué du Québec qui est aussi un vieil ami à elle, Gérard Latulippe.

Lorsque j'ai téléphoné à la délégation du Québec à Mexico, la semaine dernière, pour me faire confirmer cette information (9-011-525-250-8418) la personne qui m'a répondu, Speedy Gonzalez ne parlait que l'espagnol. Impossible d'avoir une conversation avec lui, ni en français, ni même en anglais. Étonnant ! D'autant plus que le signor ne pouvait pas me passer personne qui parlait français ou anglais dans la délégation.

Heureusement, j'ai quand même pu me faire confirmer la nouvelle par quelqu'un, quelque part. Il m'a même assuré, ce quelqu'un, que le contrat de Mme Boucher n'était pas encore signé mais qu'elle agirait comme directrice des communications, ou quelque chose du genre, à Mexico, pendant les deux ou trois prochaines années.

Les heures d'affaires

Récemment, Gerald Tremblay était nommé ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, héritant du même coup de l'épineux dossier de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux.

En furetant dans ce dossier, j'ai découvert certains faits dont le ministre devrait prendre connaissance en consultant les responsables de cette loi à son ministère.

Le ministre sait-il que, contrairement à la loi, plusieurs marchands vendent des choses neuves dont le prix dépasse \$20 dans les marchés aux puces de la région ?

Le ministre sait-il que la loi comporte une clause qui permet aux superpharmacies de vendre à peu près n'importe quoi le dimanche y compris des produits alimentaires ?

Le ministre sait-il que plus de 60 municipalités ont obtenu une permission spéciale (zone touristique) de son ministère pour que les commerces de ces municipalités puissent ouvrir les dimanches ? Les touristes ont-ils besoin de ces commerces et y a-t-il des touristes ?

Enfin le ministre sait-il que le nombre d'inspecteurs à plein temps pour vérifier le respect de cette loi se limite à trois personnes pour couvrir toute la province de Québec ? Comment voulez-vous qu'ils y parviennent ?

Le ministre sait-il qu'il a beaucoup de pain sur la planche pour que la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux soit la même pour tout le monde ?

ADENAP

Les membres de l'Association des diplômés de l'École nationale d'administration publique (ADENAP) tiendront leur assemblée annuelle le 8 novembre, à 17 h 00, au Club des employés civils, 650, avenue Laurier. Après avoir procédé à l'élection du prochain conseil d'administration, les membres sont invités à écouter une causerie du directeur général de l'Enap, Pierre De Celles. Celui-ci les entretiendra sur le rôle des diplômés de l'Enap dans le cadre du plan triennal de l'Enap. Il faut réserver en communiquant avec Nicole Dubois à 657-2485.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015 ; par télécopieur, en composant le 647-3451 ; ou par la poste, en adressant votre courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

L'EXCELLENCE EN LUNETTERIE

LUNETTES VERRES DE CONTACT

Jean Trépanier
opticien d'ordonnances
Place des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy 659-5075

PARLEZ ANGLAIS AVANT DECEMBRE

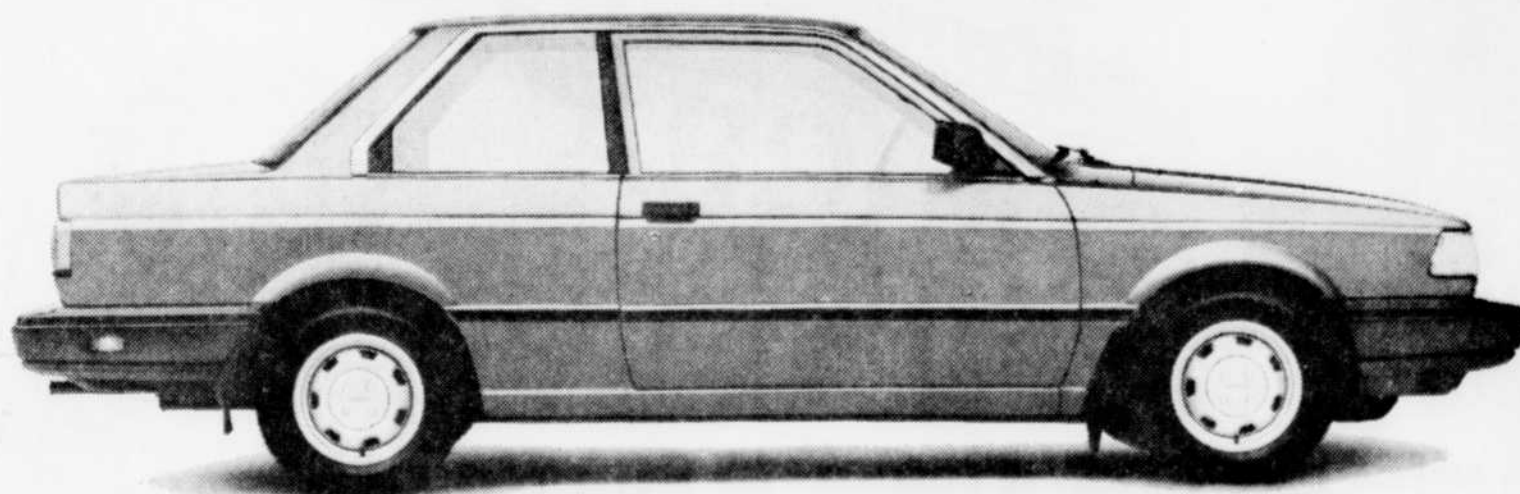
Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ
5 PLACE QUEBEC
529-6161
©1989 Centres de Langues Berlitz

Le coût de la fiabilité est à la baisse



Sentra. 9 990 \$.

De nos jours tout est à la hausse. Pourtant, la Sentra, elle, vous en donne plus pour votre argent. Un moteur de 1.6 litre, 12 soupapes qui vous donne toute la puissance nécessaire pour dépasser vite et bien. Une suspension avant et arrière indépendante qui vous assure une conduite solide et sûre. Un intérieur bien équipé et capable d'accueillir confortablement 5 passagers. Un coffre spacieux de 349 litres. Une direction à crémaillère. Des freins servo-assistés. Et plus encore...

Et ce qu'il y a d'encore plus surprenant, c'est que pour une période limitée, vous pouvez obtenir la Sentra DLX 2 portes 1990 — une des voitures les plus fiables en Amérique du Nord — pour 9 990 \$* seulement! Ou un autre modèle de la famille Sentra à un prix vraiment avantageux.

Et bien entendu, toutes les Sentra sont protégées par la garantie Nissan SansSouci™ de 3 ans ou 60 000 km. de pare-chocs à pare-chocs, et de 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

Alors venez vite faire l'essai d'une Sentra chez votre concessionnaire Nissan... ça vaut le coût!



génial...et humain™

*1400\$ réduit du P.D.S.M. pour le modèle de base DLX 2 portes, boîte manuelle 5 vitesses. Transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

La dernière arme de Trudeau...la passion de son pays

Suite de la A-1

mais pu liquider la réserve de combats qu'il aurait dû mener contre lui : il l'admira sans avoir le temps de lui montrer qu'il lui était supérieur ; il le respecta sans jamais lui prouver qu'il pourrait se passer de ses conseils ; il fut jaloux de son succès avant d'établir sa propre réussite.

Peut-être Trudeau souffre-t-il de ne pas avoir vécu le rite initiatique de l'affrontement qui l'aurait sacré membre de la « tribu ». Adulte précoce plutôt qu'enfant prodige, Trudeau reporte son agressivité sur un Québec encore adolescent, se défoule avec hargne sur « un dégueulasse peuple de maîtres chanteurs », méprise les Canadiens français du Québec qui parlent un « français négligé », qui se font endoctriner par les curés et se laissent acheter par les Anglais.

Trudeau voyage, comme pour fuir une société recroquevillée sur ses tares et à laquelle il refuse d'appartenir. Tel un père trop souvent absent de la maison, il ne voit pas le Québec grandir, s'émanciper. Il n'est pas là, non plus, pour se mesurer à lui.

Quand il ne lui reste plus rien à découvrir ailleurs, Trudeau revient



Un enfant difficile peut-être, ce Trudeau tiraillé entre deux cultures, privé de son père en pleine adolescence, sans cesse invité au voyage par une mère qui semblait ainsi l'obliger à voler de ses propres ailes. Ci-dessus, Trudeau durant une visite au Moyen-Orient en 1949.

au pays. Et comme s'il voulait encore une fois se couper d'un peuple auquel il refuse d'appartenir, il s'installe au pouvoir pour dire : « Non! » Seul, tellement loin, impatient pour ceux qui ne le comprennent pas, méprisant pour ceux qui refusent de le suivre.

Il est toujours resté l'enfant terrible, celui qui cherche les bagarres, qui lance les défis, qui dit : « Non! »

Les taloches du Cité-libriste effleuraient à peine le Québec. Mais les coups du premier ministre du Canada marquent le destin collectif des Québécois, et son « Non! », une majorité parmi son peuple l'a endossé.

Dans le grand psychodrame de l'histoire du Québec, au lendemain de la « grande noirceur », au-delà du référendum de 1980, et jusqu'à demain sans doute s'il lui prenait l'envie de revenir aux affaires de l'État, Trudeau reste l'« esprit qui toujours nie ».

Entre le « Oui! » de René Lévesque et le « Non! » de Pierre Trudeau, le Québec a vécu ses contradictions avec une déchirante intensité. Roger Marcotte dresse un triste bilan : « Les affrontements de Trudeau avec Lévesque ont nui aux deux hommes et au peuple qu'ils voulaient servir. » Car il y a quelque chose de profondément schizophrène à porter, d'un même mouvement des tripes, Lévesque au pouvoir à Québec, et Trudeau à Ottawa. Triste destin que celui d'un peuple qui ne peut même plus choisir, puisque Lévesque est mort, et que Trudeau continue de dire : « Non! » Car le Québec a grandi tout de même depuis la mort de Maurice Duplessis. Mais Trudeau en parle encore comme de l'enfant prodigue qui l'a quitté, comme du voyou de la famille qu'on dénonce à la police, et qu'on fait jeter en prison.

« ...Mais il est mort avant que j'aie jamais pu le heurter de front », dit encore Trudeau à propos de son père.

Orphelin, Pierre-Philippe devient Pierre Elliott et corrige son accent de Canadien français, comme s'il voulait secouer la poussière venue de la terre de ses ancêtres.

De quoi souffre donc Trudeau ? Car un homme aussi cruel peut-il vraiment prétendre être un homme heureux ?

L'érudit qu'il est devrait pourtant avoir compris la leçon de l'histoire de Julien l'Apostat. Au cours d'un séjour en Grèce, cet empereur romain subit l'influence du néo-platonisme et renia la foi catholique qu'il avait héritée de son père, Constantin. C'était, dit-il, « une religion destinée à des esclaves, incapable de susciter des âmes généreuses et héroïques ». Préoccupé d'effacer toute trace de sa religion paternelle, il s'en prit à son symbole, le baptême : chaque matin, il se frottait longue-

ment le front, pour y gommer l'empreinte des saintes huiles...

Il y a de l'Apostat dans le Trudeau qui rejette avec hargne cette « boîte québécoise » où il ne veut pas se laisser enfermer. Et à force de s'isoler des autres il finit par être prisonnier de sa propre boîte.

Tel un prince déchu, une dernière poignée de courtisans lui rappelle encore les splendeurs du pouvoir. Et il s'accroche à l'actualité politique, par crainte de découvrir, de son vivant, la place que l'histoire lui réserve.

Lui qui a passé sa vie à refouler ses émotions, voilà que la passion de son pays est la dernière arme qu'il lui reste. Contre la tartufferie d'un Canada anglais qui n'a plus peur de ses réquisitoires. Contre les crises d'adolescence d'un Québec qui mérite encore parfois ses taloches.

Ptolémée des temps modernes, il porte à bout de bras l'histoire de son pays, espérant qu'elle lui donne enfin raison, et qu'elle le laisse entrer dans la légende.

À quoi pense donc Pierre Elliott Trudeau quand le Canada anglais, sur son ordre, crache un « No! » méprisant à la figure du Québec ? Est-il content au moins de voir son peuple quêter une place particulière à la table familiale et subir l'humiliation de se la faire refuser ? Tel un père qui provoque son fils jusqu'à voir des larmes couler sur ses joues, Trudeau n'aura jamais fini de rabaisser le Québec.

Pourtant, c'est bien le Québec qu'il a choisi pour y enraciner ses trois fils. Et y mourir...

À moins que ce ne soit Montréal, cette métropole comme les autres, agréable à vivre, et suffisamment anglaise pour que Justin s'y sente à l'aise. Une façon à lui de prouver, au-delà de la mort, qu'on peut être Canadien et vivre au Québec.

Trudeau a-t-il applaudi quand Michel a joué Molière, à la fête du collège ? Et que dira-t-il, quand un de ses fils jouera Michel Tremblay ?

Car tout peut arriver... René Lévesque a bien sorti la statue de Maurice Duplessis pour la planter au pied de l'Assemblée nationale du Québec!

Un jour peut-être, un président de la République indépendante du Québec aura l'idée de lui ériger une statue à lui aussi.

« Il est Québécois après tout », dira-t-on.

Le peuple du Québec applaudira. Et Trudeau ne sera plus là pour protester.

- FIN -

PASSEPORT RIVE-SUD
4585, boul. Rive-Sud, Saint-David
(418) 835-1888

PASSEPORT SAGUENAY
1330, boul. du Royaume, Chicoutimi
(418) 549-3320

PASSEPORT CHALEURS
142, Route 132, New Richmond
392-5033

Quand le cowboy fait le tour du Trooper...



Trooper XS 5 vitesses 1989 d'Isuzu, 19 603\$*
Transport, préparation et plein d'essence compris.

C'est à la monture que l'on juge un bon cavalier.

Pour un temps limité, vous pouvez acheter un Trooper XS 1989 d'Isuzu pour seulement 19 603\$*, transport, préparation et plein d'essence compris. De quoi laisser les concurrents sur place.

En plus des accessoires de série comme la robuste boîte manuelle 5 vitesses avec pont autobloquant, la direction assistée et la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs, Passeport vous offre, sans frais supplémentaires, un ensemble facultatif

d'une valeur de 840\$ comprenant des marchepieds, un porte-bagages et une housse d'aire de chargement.

Pour les mordus de pick-up, Passeport offre le Pickup d'Isuzu 89 à 11 815\$* seulement, transport, préparation, plein d'essence et revêtement plastique protecteur (moulé) de caisse compris. De plus, le crédit GMAC est disponible.

Alors, pour un 4 roues motrices ou un pick-up, passez chez votre concessionnaire Passeport. Il vous montrera ses pur-sang.

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Passeport ou téléphonez, sans frais, au 1 800 263-1999.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

PASSEPORT SEIGNEURIALE, 275 rue Fichet, Beauport (418) 666-9633

Selon la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine

L'État doit réajuster son discours en matière de politique familiale

Il faudrait que le gouvernement réajuste son discours en matière de politique familiale, notamment en réévaluant certaines mesures fiscales qui laissent place à des inégalités. C'est ce que reconnaît la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Violette Trépanier, aussi responsable du dossier de la famille dans le gouvernement Bourassa.

Textes de PIERRE BOULET
LE SOLEIL

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, la semaine dernière, Mme Trépanier admet notam-

ment qu'il existe, dans la politique familiale rendue publique par le gouvernement Bourassa, l'an dernier, une certaine discrimination entre les divers concepts de famille. Les chefs de famille vivant en union de fait, par exemple, jouissent-ils de la même reconnaissance familiale et fiscale que les couples mariés ?

« Il existe un gros problème à ce chapitre et je veux absolument discuter de ça », commente la ministre, précisant du même souffle qu'elle parle en son propre nom sans vouloir engager le gouvernement.

Mme Trépanier discerne-t-elle, dans l'énoncé de politique familiale, d'autres carences qu'il faut s'empresse de combler ? « Dans cette politique, on parle beaucoup de natalité et de fiscalité. Il faudrait certainement y rajouter des choses », répond-elle.

Lesquelles ? La ministre dit ne pas être encore prête à répondre précisément à ce genre de question. En poste depuis une vingtaine de jours, elle se donne encore un mois pour disséquer ses dossiers et les maîtriser à fond.

Néanmoins, Mme Trépanier laisse entendre qu'il faut aller au-delà d'une simple politique de soutien financier à la natalité. « On revient progressivement vers les valeurs traditionnelles. Si les gens veulent des enfants, c'est qu'ils en ont le goût. Et les statistiques démontrent aujourd'hui que les jeunes veulent des enfants. Pourquoi attendent-ils après 30 ans pour les avoir, ces enfants ? »

Sans préconiser de moyens particuliers pour le moment, la ministre Trépanier dit vouloir « inciter les jeunes à avoir des enfants, leur en donner le goût, leur faciliter la tâche ». Mais comment ? Si elle reconnaît que la question se pose, entre autres, en termes économiques, Violette Trépanier se dit convaincue qu'il y a d'autres variables qui entrent en ligne de compte. C'est un dossier à suivre.

Une double responsabilité

Vice-présidente du PLQ de 1982 à 1985, année où elle a plongé dans l'arène politique comme députée de Dorion, Mme Trépanier a occupé le poste de ministre déléguée aux Communautés culturelles et à l'Immigration de mars 1989 jusqu'aux dernières élections générales. Mère de deux grands enfants, au seuil de la qua-



Mme Violette Trépanier admet notamment qu'il existe, dans la politique familiale rendue publique par le gouvernement Bourassa, l'an dernier, une certaine discrimination entre les divers concepts de famille.

rantaine, elle cumule aujourd'hui une double responsabilité : la condition féminine et la politique familiale.

La tâche paraît énorme pour une ministre déléguée qui ne jouit pas de l'infrastructure d'un véritable ministère. On est loin de l'idée qu'elle avait lancée, l'an dernier, de créer un super-ministère de la Démographie, responsable à la fois des politiques d'immigration et de natalité.

Pour Mme Trépanier, il ne semble pas y avoir là de problème. Au contraire. « En matière de politique familiale et de condition féminine, il y a une foule de dossiers qui se recoupent. Le dossier famille n'entre jamais en contradiction avec celui de la condition féminine. Leur regroupement va permettre d'élargir notre action », commente-t-elle.

En outre, si elle admet ne pas bénéficier d'une super-structure,

Mme Trépanier croit que le premier ministre Bourassa a eu raison « de voir les choses autrement ». « Le premier ministre croit davantage à une équipe qu'à une structure. La famille et la condition féminine constituent des dossiers horizontaux qui touchent la grande majorité des ministères. En outre, il ne faut pas oublier que je relève directement du Conseil exécutif et que je puis m'appuyer sur deux secrétariats, celui de la Famille et celui de la Condition féminine. »

Lorsqu'on lui demande si, à son avis, le gouvernement Bourassa injecte assez d'argent dans ces deux dossiers qu'il prétend prioritaires, Violette Trépanier esquisse un sourire et répond tout de go : « N'attendez pas de la ministre responsable de ces dossiers qu'elle vous dise avoir suffisamment de budgets. Il y a encore tellement à faire ! »

Une année de transition pour la condition féminine

La ministre Violette Trépanier est formelle : « Cette année en sera une de transition en matière de condition féminine. On rencontrera de nouveau les groupes de femmes et on réévaluera nos priorités. »

Après avoir occupé pendant six mois, jusqu'aux dernières élections, le poste de ministre déléguée aux Communautés culturelles et à l'Immigration, Mme Trépanier se voit maintenant confier, outre la responsabilité de la politique familiale, le titre de ministre déléguée à la Condition féminine. Elle succède ainsi à Monique Gagnon-Tremblay, aujourd'hui titulaire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, la semaine dernière, Violette Trépanier confie que « c'est le moment idéal pour succéder à Mme Gagnon-Tremblay ». « Ma prédécesseure avait mis sur pied un plan triennal qui se termine cette année. Il y a eu, pendant son mandat, un véritable effort de concertation. Et elle laisse des acquis, notamment au chapitre des programmes d'accès à l'égalité. Elle a fait adopter, aussi, une nouvelle politique des services de garde. »

Au terme du plan triennal en matière de condition féminine, Mme Trépanier prend la barre à l'heure des bilans et des réorienta-

tions. À ce stade-ci, la nouvelle ministre ne se dit pas encore en mesure d'identifier les priorités qui vont changer.

« Quant à la nouvelle politique sur les services de garde, nous en sommes au stade de l'application, explique Violette Trépanier. Je souscris à l'orientation de cette politique, mais nous nous rendons sûrement compte, à l'application, qu'il faudra réévaluer des choses. »

Quoi qu'il en soit, et à l'instar de sa prédécesseure, Mme Trépanier préconise une participation accrue des parents dans le domaine des garderies.

La concertation

Lors de sa première élection, en 1985, des journalistes avaient demandé à Mme Trépanier si elle se sentirait éventuellement à l'aise dans un dossier comme celui de la condition féminine. « Oui, mais davantage en tant que libérale qu'en tant que femme », avait-elle alors répondu.

Pour elle, en effet, le PLQ a conçu un programme important, solide, en matière de condition féminine. Et ce dossier, dit-elle, doit intéresser et engager tout le monde, hommes et femmes.

Si elle est perçue comme une « femme de parti » — elle a été vice-présidente du PLQ pendant trois ans —, Violette Trépanier voit d'abord son rôle comme celui d'un pont entre les femmes, les familles et le pouvoir politique. « Je veux être un outil de sensibilisation auprès de mes collègues et un outil de concertation auprès des femmes. »

Se refusant l'étiquette de « féministe », mais se présentant comme « modérée et tenace », Violette Trépanier déclare n'avoir « jamais été une femme de mouvements de revendication ». « Je ne dis pas pour autant que je ne me sentirai pas à l'aise face aux groupes de femmes. Je suis une personne de contacts. »

« Je suis avant tout une députée élue pour représenter les besoins de la population, enchaîne-t-elle. Comme ministre, c'est dans ce sens aussi que je vois ma fonction auprès des groupes de femmes et des groupes familiaux. »

La nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine et responsable de la famille ne se fait pas d'illusions, mais se montre déterminée. « Je ne prétends pas régler tous les problèmes. Mais si je parviens à faire avancer mes dossiers d'un cran, j'aurai rempli mon mandat », conclut-elle.

Qui a dit qu'un solde de quincaillerie devait être

sans vie.

Plantes tropicales en pots de 10"
Assorti. No 0538571. Notre prix 21.99
Desole, aucune livraison pour les plantes
Quant. lim. 4000 pour la chaîne

ACHAT SPÉCIAL! A. 8" **10⁹⁹** ch.
A. Poêle anti-adhésive de 8"
Int. SilverStone. No 1260677
B. 10" No 1260685 Notre prix **13⁹⁹** ch.
C. 12" No 1260693 Notre prix **17⁹⁹** ch.

Ens. de 6 couteaux en acier inoxydable Professional. Ne nécessite aucun aiguisage. Vont au lave-vaisselle. No 1257978
ACHAT SPÉCIAL! **7⁹⁹** l'ens.

Séchoir à lessive pliant
En acier recouvert de vinyle. No 0667463
Notre prix 19.95
ÉCONOMISEZ PLUS DE 20% Solde **15⁹⁵** ch.

Bac empilable en plastique
Disponible en amande, bleu ou rose. No 1568...
Notre prix 2.19
ÉCONOMISEZ PLUS DE 15% Solde **1⁷⁹** ch.

Sacs à ordures
40 sacs de 26 x 36" par paquet. No 0884758
Notre prix 6.99
ÉCONOMISEZ PLUS DE 40% Solde **3⁹⁹** la bte

Poubelle Roughneck
17 gallons. En plastique bleu. No 0946971. Notre prix 22.69
ÉCONOMISEZ PLUS DE 30% Solde **14⁹⁹** ch.

Poubelle Roughneck
17 gal. Plastique vert. No 0290186
Notre prix 12.99
ÉCONOMISEZ PLUS DE 15% Solde **10⁹⁹** ch.

Un solde aussi excitant qu'une quincaillerie peut l'être.*

PASCAL

**CENTRE COMMERCIAL
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171**

**CENTRE COMMERCIAL
PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307**

Ces prix sont en vigueur jusqu'au sam. 11 nov. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
* En plus des achats spéciaux

ÉDITORIAL

Le jour du changement

La tendance dans les intentions de vote au cours des derniers jours permettait de prévoir la victoire de M. Jean-Paul L'Allier.

Deux dangers menaçaient cependant les citoyens de Québec. Le risque que M. L'Allier soit choisi maire, mais qu'il ait devant lui un conseil municipal dominé par des représentants du Progrès civique. Les mêmes sondages montraient par ailleurs une brisure dramatique dans le tissu urbain: M. L'Allier était assuré d'une forte emprise sur les secteurs de la haute-ville et de la basse-ville mais M. Bertrand jouissait de fortes avances dans Limoilou et le secteur des Rivières.

Les balayages électoraux comportent toujours leur part d'inconvénients mais il faut se réjouir que M. L'Allier soit ce matin le maire de tous les Québécois, intellectuels ou ouvriers, gens d'affaires ou assistés sociaux, Québécois de souche de la haute-ville comme le choix des contribuables des derniers quartiers annexés.

Jean-Paul L'Allier a bien sûr profité de la vague de mécontentement à l'endroit du Progrès civique, en raison des projets de l'îlot Saint-Patrick et de la « grande place ». Il s'agit néanmoins d'une impressionnante victoire personnelle pour M. L'Allier qui a su faire du RP un parti acceptable aux yeux de tous les citoyens.

La respectabilité, sa crédibilité et ses talents de communicateur ont permis au « Ras pop » de devenir un véritable parti de masse et de battre le Progrès civique.

M. Jean-François Bertrand a tenté d'incarner un certain renouveau mais il ne pouvait renier totalement le passé du Progrès civique. Entre un changement que les électeurs craignent n'être que superficiel et factice, ils ont choisi l'homme et le parti qui promettaient un modèle d'administration totalement différent et n'étaient pas liés par les décisions de l'administration Pelletier.

Les adversaires de M. L'Allier et de nombreux indécis étaient inquiets du type d'équipe qui entourerait le chef du RP, s'il devait être élu. M. L'Allier est personnellement un homme de jugement, habitué par son passé politique à faire les arbitrages qu'oblige l'exercice du pouvoir. Il peut de plus compter sur un noyau de personnes rompues à la vie municipale dont les Winnie Frohn, Pierre Mainguy et Claude Cantin.

Le « Ras pop » sera inévitablement secoué au cours des prochaines années par les crises internes qui guettent un parti idéologique lorsqu'il accède au pouvoir. M. L'Allier devrait s'inspirer de l'attitude du maire de Montréal, M. Jean Doré qui, sans sacrifier les grandes orientations du RCM, a laissé partir une minorité extrémiste pour préserver cet équilibre dans les appuis qu'il avait recueillis de toutes les couches de Montréalais.

M. Jean Pelletier quitte avec un bilan très positif mais après douze années, la population a apparemment balayé en bloc toutes ses réalisations. Tel n'est pourtant pas le cas. Les électeurs ont surtout signifié qu'ils voulaient voir s'installer plus de démocratie à Québec. Qu'une nouvelle philosophie de développement devait inspirer les membres du conseil. Le respect du programme du RP n'implique pas une révolution. Le changement s'incarnera d'abord dans le style de M. L'Allier par rapport à celui de son prédécesseur et les valeurs différentes qui lui sont chères.

Son entrée en scène sera cependant suffisante pour modifier de façon verticale toute la dynamique de l'administration municipale, celle des relations entre les maires de la communauté urbaine et celle des négociations avec le gouvernement du Québec. Un vent de fraîcheur a soufflé sur Québec.

J.-JACQUES SAMSON

Ça sent mauvais

Le dossier commence à sentir mauvais, disait, il y a quelques jours, le président du syndicat de l'ancienne Compagnie Saint-Raymond, M. Mario Dion.

La relance de l'usine de Saint-Raymond est demeurée incertaine depuis que le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, a décidé de repousser l'offre faite par Bernard Lemaire du groupe Cascades sous le prétexte qu'elle coûterait trop cher au gouvernement.

Jusqu'au dernier scrutin provincial, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Portneuf, Michel Pagé, n'a cessé de semer de l'espoir chez les 275 employés mis à pied quelques mois plus tôt. Sur le plan électoral, le geste était compréhensible.

Qu'il en ajoute, aujourd'hui, et se rend jusqu'à parler de la mi-novembre comme moment de reprise à Saint-Raymond, soulève des interrogations.

Le plan de relance actuellement envisagé comprend deux phases. La remise en production d'abord; la modernisation de l'usine ensuite. Or, jusqu'à tout récemment, la modernisation ne garantissait pas la rentabilité. Peut-on, donner l'assurance à Rexfor et à la Société de développement industriel que le projet rapportera avant la cinquième année, alors que Mallette Québec Inc., sera tenue, à ce moment-là, de verser des intérêts? Les deux sociétés d'État devraient investir au moins 55 millions \$.

Une étude de faisabilité s'avérerait nécessaire. A-t-elle été réalisée et vers quoi mène-t-elle?

On considérerait la ligne ferroviaire entre Saint-Raymond et Rivière-à-Pierre comme nécessaire à la relance. Est-elle vraiment essentielle et sera-t-elle maintenue par le Canadien national?

On s'inquiétait au sujet de l'actif que Mallette Inc. de Saint-Georges de Champlain désirait investir. On l'évaluait à 40 millions \$ sans toutefois être certain de cette valeur du côté du gouvernement. Cet actif a-t-il été correctement évalué et que représente-t-il en dollars de 1989?

Et pourquoi le conseil d'administration de Rexfor s'en est-il tenu à accepter le principe du projet tout en refusant de s'y engager plus à fond?

Toutes des questions au sujet desquelles le gouvernement devrait immédiatement rassurer les contribuables puisque c'est de leur argent qu'il s'agit.

RAYMOND GAGNÉ

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

CLAUDE GRAVEL

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON



Votre Opinion

Un parc-autos

Il est impérieux qu'un vaste parc-autos fonctionnel soit construit à proximité de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec. En effet, les citoyens et les malades qui doivent se rendre à cette institution pour avoir des soins ou pour rendre visite à des parents ou amis, éprouvent énormément de difficulté à trouver un stationnement libre pour garer leur automobile à proximité de cet établissement.

Il faut aller souvent très loin pour trouver un emplacement disponible. Pour solutionner cet urgent problème, un comité spécial devrait être formé rapidement. Ce comité pourrait comprendre des représentants de l'hôpital, des bénéficiaires, du public ainsi que des représentants des divers paliers de gouvernement. Il aurait pour mandat de déterminer une solution définitive comportant un échantillon de travail précis, pour régler cet épineux problème qui perdure depuis de nombreuses années.

Ce serait nul doute l'occasion rêvée de formuler des recommandations pour regrouper les stationnements existants à la fois éparpillés et trop petits, à partir des terrains et bâtisses que possède l'Hôtel-Dieu près de cette institution.

L'administration de ce vaste parc-autos fonctionnel ouvert 24 heures sur 24 pourrait facilement s'autofinancer grâce aux revenus générés par les utilisateurs.

Ce parc-autos viendrait combler une importante lacune et pourrait répondre aux véritables besoins des usagers de cette institution publique.

André Delage
Sainte-Foy

Voie d'évitement

Quelque chose me frappe dans tout le bruit que des hommes font ces jours-ci pour enlever aux femmes le droit de décider de leurs grossesses. A voir tous ces vaillants défenseurs de l'Embryon, ce serait les hommes qui tiendraient aux enfants et les femmes qui en seraient les meurtrières à « criminaliser ».

Pourtant, lorsque l'on prend la peine de compter le temps et l'énergie que les uns et les autres mettent au soin des enfants, on est surpris de constater à quel point les hommes se désintéressent facilement du produit de leur Désir. L'enfant ne serait-il pour nous qu'un symbole, à imposer dans notre sexualité, à réclamer sur la place publique - question d'image - mais à « confier » aux autres une fois né? Des enfants, oui, mais... pas dans mon bachelier!

Même jeu du côté des gouvernements qui, sous un discours « moral » et nataliste, continuent de refuser aux parents volontaires des garderies en nombre

suffisant, des congés et des refuges décentement subventionnés, la judiciarisation de l'inceste et de la violence familiale, des pensions reconnaissant le travail domestique, la perception automatique des pensions alimentaires, etc. Pas étonnant que des femmes hésitent.

Traiter celles-ci en criminelles n'est qu'une voie d'évitement pour nos propres responsabilités.

Martin Dufresne
Montréal

Pas dans ma cour

- Êtes-vous au courant de l'organisme qui va s'implanter dans le quartier?

- Non. Quel genre d'organisme?

- Une Maison de Jeunes pour les 13 à 18 ans qui aide les jeunes à être autonomes, critiques, actifs et responsables.

- Ha oui! C'est super pour les jeunes, ils en ont bien besoin. Ou cet organisme va-t-il s'installer?

- Ici au coin de la rue.

- Ha non par exemple...

Tout le monde est prêt à aider et à supporter des gens qui se dévouent pour d'autres. Aussitôt que ça se passe non loin de leur cour, ce n'est plus du tout une bonne chose. Je ne comprends pas ce changement et la priorité que les gens font de leurs valeurs. C'est désirable et tout à coup, c'est non désirable.

On ne choisit pas ses voisins, mais là on les choisit et jusqu'à l'autre bout de la rue. Pourquoi des gens ont peur que des organismes surveillés et avec des heures d'ouverture s'installent près de leur cour? Pour moi, chacun doit et peut faire quelque chose pour répondre à un besoin.

J'irais jusqu'à dire une responsabilité. Nous avons comme responsabilité d'éduquer nos enfants alors pourquoi on se refuse de répondre à un besoin que des jeunes ont dans le quartier?

Si votre adolescent adore le patinage, vous êtes bien heureux d'avoir une patinoire dans le quartier, mais si votre adolescent-e a le goût de faire autre chose, vous ne seriez pas heureux de savoir qu'il y aurait une maison là où il-elle pourrait se valoriser, à sa façon, avec d'autres adolescents et adultes dans le quartier.

Je crois que le minimum d'aide qu'on peut offrir aux jeunes pour s'épanouir, afin de préparer leur avenir, ne devrait pas se percuter à des valeurs personnelles.

Louise Boulianne
Charlesbourg

Il faut que ça bouge

(Lettre à M. Claude Picard, préfet, MRC de l'île d'Orléans)

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent vous remercient chaleureusement ainsi que tous vos collègues de la MRC de l'île

d'Orléans pour avoir demandé à Hydro-Québec de démonter ses pylônes géants et d'enfourer ses lignes électriques.

Il est tellement consternant de voir à longueur d'années, et maintenant de décennies, comment l'île d'Orléans, joyau du patrimoine et de l'environnement québécois, est défigurée par ces structures totalement déplacées en un tel site.

C'est un véritable appauvrissement, particulièrement dommageable, de la richesse si importante de cet environnement.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent sont l'organisme de sauvegarde des beautés du fleuve et de sa vallée qui a pris la relève de Contestation Portneuf Lotbinière.

Nous nous voulons attentifs à tout ce qui peut contribuer à conserver, protéger ou restaurer les richesses patrimoniales et environnementales de la vallée du Saint-Laurent, principalement dans la grande région de Québec.

Vous comprendrez donc notre joie à voir les autorités de l'île d'Orléans lancer officiellement la cause du démantèlement de ces fameux pylônes de l'île, maintenant qu'avec Grondines-Lotbinière, on sait qu'il est tout à fait possible de procéder autrement.

Nous espérons vivement que des suites concrètes seront données à ce que la MRC a ainsi lancé. Pour notre part, nous vous assurons de l'appui des Amis de la vallée du Saint-Laurent.

André Stainier, président
pour le comité exécutif des Amis de la vallée du Saint-Laurent

Une invitation

Chers amis de Québec et du Vieux-Port

Suite aux audiences publiques tenues en juin dernier, le Comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy (secteur historique du port de Québec) remettra bientôt son Rapport au gouvernement fédéral canadien.

Compte tenu de l'intérêt que vous portez au mouvement de retour au fleuve, à l'aménagement urbain, au développement du tourisme fluvial, au respect de Québec ville du Patrimoine mondial de l'UNESCO, et enfin au bien public, il me fait plaisir de vous informer que la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port a demandé à l'Honorable Elmer Mackay, ministre canadien des Travaux publics, de vous faire parvenir dans les meilleurs délais votre exemplaire personnel de cet important rapport dès qu'il l'aura lui-même en main.

Tout comme à Montréal et à Toronto, les audiences publiques ont dégagé à Québec une écrasante majorité en faveur de garder le front fluvial totalement public, ouvert sur le fleuve et sur la ville, et centré sur la vocation maritime à caractère touristique,

récréatif et éducatif.

De plus, il y a eu consensus sur la nécessité de procéder à la confection d'un nouveau plan d'aménagement pour l'ensemble du Vieux-Port, qui respecte les chartes du patrimoine et les recommandations de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez avoir accès à nos travaux et à notre importante documentation en matière d'urbanisme portuaire, là où s'établissent les rapports entre la ville et l'eau. En travaillant tous ensemble à corriger les erreurs du passé, nous contribuerons au développement économique et au rayonnement international de Québec, ville Capitale et Cité portuaire.

France Gagnon-Pratte, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (Héritage Québec) et porte-parole de la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port

Et j'ai bondi!

Le 4 octobre, je recevais un appel téléphonique de l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant. On me demandait d'appuyer les handicapés à l'occasion du 9e Marathon international.

Aujourd'hui j'ai reçu le formulaire de promesse, on y avait joint une enveloppe de retour que je n'ai pas utilisée et pour cause, estampillée en français, elle était imprimée totalement en anglais, nom de l'association compris. Ce qui m'a fait bondir!

Mais ce n'est pas tout. Dans LE SOLEIL, Robert Libman (Equality Party) déclare: « Nous ne laisserons pas passer d'autres violations des droits individuels »!! Et en page A-8 dans le cadre de vos articles sur « L'Ontario et le bilinguisme(1) ». J'ai pu lire un petit aperçu sur le sort fait aux français et aux francophones dans certaines parties de l'Ontario. Attitude que je trouve pour le moins haineuse.

Je crois qu'une telle incompréhension vis-à-vis de nos droits les plus stricts et le sort que l'on fait subir aux francophones ontariens dépassent l'entendement. M. Libman et compagnie devraient se recycler et à tout le moins s'ouvrir les yeux.

P.S. J'ai envoyé mon chèque à l'AQSF, non à la QWSA.

Esther Lepage
Québec

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Selon l'ex-ministre libéral Jean Chrétien

Après l'accord du lac Meech... ce n'est pas la fin du monde

MONTREAL — L'ex-ministre libéral Jean Chrétien estime que si l'accord du lac Meech n'était pas ratifié, « ce ne serait pas la fin du monde » et qu'il faut « arrêter de faire peur au monde avec ça ».

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

« Si ce n'est pas cet accord, on renégocie, c'est tout. Cet accord n'est pas la meilleure chose de-

puis l'invention du pain coupé. Quand on est pris dans la neige, qu'est-ce qu'on fait? On avance, on recule, on avance, on recule. Les Canadiens se sortent toujours de la neige. De temps en temps, on doit faire venir un camion,

mais on ne reste jamais pris. »

M. Chrétien, candidat officieux à la course à la direction du Parti libéral du Canada, a réitéré ces remarques à propos de l'accord Meech lors d'un brunch bénéfice, hier, à Saint-Leonard. Il a attiré quelque 800 militants libéraux de l'Est de Montréal, qui avaient déboursé 20 \$ pour entendre le populaire orateur. Les profits du brunch serviront à acheter un ordinateur pour le parti.

« C'est évident qu'il faut trouver un compromis, car dans sa forme actuelle, il n'y a pas grand chance que l'accord passe, a expliqué M. Chrétien. Mais ce n'est pas la fin du monde en somme (si l'accord ne passe pas), on se retrouvera exactement dans la même situation qu'on est à l'heure actuelle. Il ne faut pas énerver le monde. »

M. Chrétien accuse d'ailleurs le premier ministre Mulroney d'irresponsabilité dans le dossier. « Il n'a parlé à personne pour trouver une solution aux cours des deux dernières années. J'entendais l'autre jour le premier ministre de Terre-Neuve (Clyde Wells) qui disait que personne ne lui avait parlé du dossier constitutionnel



Si ce n'est pas cet accord, on renégocie, a déclaré hier M. Chrétien.

depuis qu'il est premier ministre. Pourtant, il s'est fait élire là-dessus. »

Oui au droit de veto

L'ex-ministre libéral et bras droit de Pierre Trudeau a répété son appui à un droit de veto pour le Québec, mais pas pour toutes les provinces, comme le prévoit l'accord du lac Meech (unanimité des provinces). « Je n'insulte pas les gens de l'Île-du-Prince-Edouard, ils le savent très bien que le Québec est plus important que l'Île-du-Prince-Edouard. »

Quant au concept de société distincte pour le Québec, M. Chrétien ne voit pas d'inconvénients à ce qu'il soit inclus dans le préambule de la Constitution, d'autant plus que « ça ne veut pas dire grand-chose ». « Même M. Mulroney et le sénateur Arthur Tremblay ont confirmé cette semaine mon point de vue : la société distincte ne change pas la balance des pouvoirs entre le fédéral et le provincial. Je ne vois pas pourquoi les frères Bouchard veulent démissionner pour ça. »

M. Chrétien, qui dit consacrer « deux ou trois jours par semaine pour aider le parti » à se renflouer, parcourt le pays depuis quelques mois pour jager sa popularité, « pour regarder s'il y a de l'eau

dans la piscine ». « S'il y a assez d'eau, je vais plonger au début de l'année prochaine, peut-être. Pour l'instant, l'eau monte tranquillement. Ça monte bien, ça monte bien. »

Interrogé par les journalistes à son arrivée au brunch bénéfice, M. Chrétien a jugé le projet de loi sur l'avortement un peu trop « libéral ». « Moi, j'avais voté pour la loi qui permettait des avortements thérapeutiques. J'aimais beaucoup la proposition de la Commission de réforme du droit, qui divise en trois périodes : au début, c'est plus facile ; après quelques mois, pour des raisons médicales seulement ; et ensuite, c'est trop tard, parce que ce n'est plus un fœtus, mais un enfant. »

Parmi les militants libéraux qui assistaient au brunch bénéfice, on remarquait la présence des députés Marcel Prud'homme (Saint-Denis), David Berger (Saint-Henri-Westmount), André Ouellet (Papineau-Saint-Michel), Shirley Maheu (Saint-Laurent), Alfonso Gagliano (Saint-Leonard), et des sénateurs Fernand Leblanc et Pietro Rizzuto. Le député de Saint-Leonard a présenté M. Chrétien de façon plutôt singulière : « Le Bon Dieu est libéral, son fils est chrétien. »

Un des hommes d'affaires les plus recherchés arrêté aux États-Unis

TORONTO (PC) — Howard White, l'un des hommes d'affaires canadiens les plus recherchés, a été arrêté à San Diego, en Californie. Il doit répondre de dix accusations au Canada.

Le journal torontois *The Globe and Mail* publie que les accusations ont trait à des fonds de 68 millions \$ recueillis par quatre des compagnies de Howard White pour mener des recherches scientifiques en vertu de l'infortuné programme gouvernemental fédéral de crédits d'impôts à la recherche scientifique.

Les agents du FBI (Federal Bureau of Investigation) ont arrêté l'homme d'affaire torontois à son domicile du quartier cossu La Jolla, tard jeudi après-midi, à la demande de la Gendarmerie royale du Canada, toujours selon le journal.

Il est détenu sans caution dans une prison de San Diego.

L'adjoint au procureur des États-Unis, Paul Cook, a déclaré qu'un juge a ordonné l'emprison-

nement jusqu'à la tenue de la requête en extradition le 18 décembre, alors que sera décidé si oui ou non il devra revenir à Toronto pour subir son procès.

Howard White doit répondre à trois accusations de fraude et à sept autres pour avoir produit des documents faux au ministère du Revenu réclamant plus de 23,6 millions \$ de dépenses consacrées à la recherche supposément conduites par ses compagnies.

Le gouvernement prétend que l'homme d'affaires n'a fait aucune recherche et que les millions recueillis ont quitté le pays pour des paradis fiscaux, dont Guernsey, au large du sud de l'Angleterre.

L'extradition prévue pour des délits criminels ne s'applique cependant pas dans le cas d'accusations pour fraudes fiscales.

9-10-11-12 NOVEMBRE

LA FOIRE
SAINT-ROCH

LA FOIRE DU MICRO ORDINATEUR

PARC EXPO-QUEBEC

TIRAGE DE PLUSIEURS SYSTEMES COMPLETS

PARC EXPO-QUEBEC

ETUDIANTS: 4,50 \$
ADULTES: 5,00 \$

HORAIRE DES ATELIERS / CONFÉRENCES

JEUDI, 9 NOVEMBRE
14h L'informatique industrielle, un monde en plein essor. M. René Paquin
15h30 Environnement Unix? M. Jacques Grenier
16h Ne jetez pas votre ordinateur! M. Claude Ross
19h Télématique. D. Gilbert / L. Cormier
20h Environnement Unix. M. Jacques Grenier
21h L'informatique à l'ère spatiale. M. Hervé Audet
VENDREDI, 10 NOVEMBRE
14h L'informatique industrielle, un monde en plein essor. M. René Paquin
15h30 Environnement Unix? M. Jacques Grenier
16h Ne jetez pas votre ordinateur! M. Claude Ross
19h Edition électronique. M. Pierre Pothier
20h Infographie. C. Leclerc / P. Pépin
21h L'informatique à l'ère spatiale. M. Hervé Audet

SAMEDI, 11 NOVEMBRE
14h Chiffre électronique? M. Pierre Guérin
15h30 Edition électronique. M. Pierre Pothier
16h30 L'informatique à l'ère spatiale. M. Hervé Audet
19h Télématique. M. Denis Gilbert
20h Infographie. C. Leclerc / P. Pépin
21h L'ordinateur au service de la créativité. M. Claude Carrière
DIMANCHE, 12 NOVEMBRE
14h Télématique. M. Denis Gilbert
15h L'ordinateur au service de la créativité. M. Claude Carrière
16h L'informatique à l'ère spatiale. M. Hervé Audet

MINI STAGE DE FORMATION

SUJET: Introduction pratique à l'environnement Unix

JEUDI: 16h30, 21h30

VENDREDI: 16h30, 21h30

SAMEDI: 14h, 19h30

Bonne visite!

C'EST NOËL

30% DE RABAIS

NOS WONDERBRA, PLAYTEX ET WARNER'S
LES PLUS DEMANDÉS



WONDERBRA À ARMATURE N°7034. Bonnets tout dentelle. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 19,50. Solde 13,65 ch. 34 à 38 D. Ord. 20,50. Solde 14,35 ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA SANS COUTURE À ARMATURE N°1219. Garni de dentelle française. Blanc, beige ou noir. 34 à 38 B. C. Ord. 25\$. Solde 17,50 ch. 34 à 38 D. Ord. 26\$. Solde 18,20 ch. 36 à 38 DD. Ord. 27\$. Solde 18,90 ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA POUR MAINTIEN FERME N°2615. Beige. 34 à 38 B. 34 à 40 C. Ord. 23\$. Solde 16,10 ch. 36 à 38 D. Ord. 24\$. Solde 16,80 ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA POUR MAINTIEN MOYEN N°2138. Blanc. 34 à 36 A. 34 à 38 B. C. Ord. 20\$. Solde 13\$ ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA MOYENNEMENT COUSSINÉE N°1209. Beige seulement. 34 à 38 A. B. Ord. 21,50. Solde 15,05 ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA "SOUPÇON DE DENTELLE" N°1205. Bonnets triangulaires très échancrés, garnis d'une dentelle douce. Beige ou blanc. 34 à 36 A. B. C. Ord. 15,50. Solde 10,85 ch. Dessous mode, rayon 178



WONDERBRA COUSSINÉE À ARMATURE N°8500. Blanc ou noir. 34 à 36 A. B. 34 à 36 C. Ord. 25\$. Solde 17,50 ch. Dessous mode, rayon 178



CULOTTE WONDERBRA N°560. Blanc ou beige. P. M. G. TG. Ord. 6,50. Solde 4,55 ch. Dessous mode, rayon 178



CULOTTE WONDERBRA N°735. Tissu "Wonderfit" soyeux. Blanc, beige ou noir. M. G. TG. Ord. 10\$. Solde 7\$ ch. Dessous mode, rayon 178



PLAYTEX SANS COUTURE "18 HEURES" N°722. Blanc ou beige. 36 à 40 B. 36 à 40 C. Ord. 26,50. Solde 18,55 ch. 36 à 42 D. Ord. 28,50. Solde 19,95 ch. Dessous mode, rayon 178



PLAYTEX "THANK GOODNESS IT FITS" N°4074. Légèrement doublé et garni de dentelle. Blanc. 34 à 36 AA. B. 32 à 36 A. Ord. 20\$. Solde 14\$ ch. Dessous mode, rayon 178



CULOTTE PLAYTEX "SUPER LOOK PLUS" N°986. Panneau amincissant le ventre. Beige ou blanc. M. G. Ord. 10\$. Solde 7\$ ch. TG à TTG. Ord. 10,50. Solde 7,35 ch. Dessous mode, rayon 178



PLAYTEX "CROSS YOUR HEART" N°208. Bonnets moulés sans couture qui soulignent discrètement la poitrine. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 22\$. Solde 15,40 ch. Dessous mode, rayon 178



WARNER'S POUR MAINTIEN FERME N°1244. Bonnets souples moulés. Blanc ou beige clair. 34 à 38 B. D. Ord. 22,50. Solde 15,75 ch. 34 à 38 C. Ord. 23,50. Solde 16,45 ch. Dessous mode, rayon 178



WARNER'S EXTENSIBLE À BONNETS SOUPLES N°1046. Soutien-gorge entièrement extensible en blanc ou beige clair. 34 à 38 B. C. D. Ord. 18\$. Solde 12,60 ch. Dessous mode, rayon 178



WARNER'S MODÈLE SPORT N°1056. Coton extensible et monture extensible en élastique. Blanc ou beige. 34 à 36 A. B. C. Ord. 17\$. Solde 11,90 ch. Dessous mode, rayon 178



Dessous mode coordonnés en nylon ne causant pas d'électricité statique. P. M. G. Cache-corset ou jupon. Ord. 9,99. Solde 6,99 ch. Combinaison-slip. Ord. 15,99. Solde 11,19 ch. Bikini. Ord. 5,29. Solde 3,70 ch. Culotte échancrée. Ord. 5,99. Solde 4,19 ch.

Coordonnés Platinum uni et imprimés. 50% coton/50% polyester. Tailles P. M. G. Cache-corset. Ord. 6,99. Solde 4,89 ch. Bikini ou culotte échancrée. Ord. 2,99. Solde 2,09 ch. Lingerie, rayon 820

LE SOLDE PREND FIN LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 1989

★ UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL! ★

la Baie

ORC 80

Télé 4

LE SOLEIL

PEPSI

INFORMATIQUE

MERCIER

TELVIS

MAISON

SEMI-CONDUCTEURS

Copietech



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

DISTRICT 1
Sainte-Odile et une partie de Saint-Albert-le-Grand

ÉLU

Donald Baillargeon
 Rassemblement populaire
 2030 votes (51,3%)

DÉFAIT

Gabriel Légaré
 Progrès Civique
 1928 votes (48,7%)

DISTRICT 2
Saint-Albert-le-Grand, Sainte-Claire d'Assise et une partie de Saint-Paul-Apôtre.

ÉLU

Claude Larose
 Rassemblement populaire
 1753 votes (46,0%)

DÉFAIT

Georges Leclerc
 Progrès Civique
 1497 votes (39,3%)

DÉFAIT

Rodrigue Garon
 Indépendant
 561 votes (14,7%)

DISTRICT 3
Saint-Paul-Apôtre et Saint-Pie-X

ÉLU

André Forgues
 Progrès Civique
 1807 votes (57,3%)

DÉFAITE

Lise P. Rochefort
 Rassemblement populaire
 1345 votes (42,7%)

DISTRICT 4
Saint-Pascal-Limoulu

ÉLUE

Françoise Viger
 Rassemblement populaire
 1811 votes (53,6%)

DÉFAITE

Louise Nadeau
 Progrès Civique
 1570 votes (46,4%)

DISTRICT 5
Saint-Fidèle, Saint-Charles et une partie de Saint-Esprit

ÉLUE

Françoise Roberge
 Rassemblement populaire
 1760 votes (53,5%)

DÉFAITE

Hélène Fergusson
 Progrès Civique
 1530 votes (46,5%)

DISTRICT 6
Saint-Esprit, Saint-François d'Assise, Stadacona

ÉLU

Alain Delwaide
 Rassemblement populaire
 1901 votes (57,4%)

DÉFAIT

Gilbert Denis
 Progrès Civique
 1413 votes (42,6%)

DISTRICT 7
Saint-Roch, une partie de Jacques-Cartier, Notre-Dame-des-Victoires et Notre-Dame-de-la-Garde

ÉLU

Réjean Lemoine
 Rassemblement populaire
 2116 votes (60,9%)

DÉFAIT

Claude D. Marleau
 Progrès Civique
 1357 votes (39,1%)

DISTRICT 8
Sacré-Cœur et Saint-Sauveur

ÉLU

Jacques Fiset
 Rassemblement populaire
 1580 votes (54,8%)

DÉFAIT

Gérard Marcotte
 Progrès Civique
 1303 votes (45,2%)

DISTRICT 9
Saint-Malo et Notre-Dame-de-la-Pitié

ÉLUE

Françoise Morin Marcoux
 Rassemblement populaire
 1379 votes (45,1%)

DÉFAIT

Jean Careau
 Progrès Civique
 1376 votes (45,0%)

DÉFAIT

Michel Pagé
 Indépendant
 304 votes (9,9%)

DISTRICT 10
Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Grâce et une partie de Jacques-Cartier

ÉLU

Pierre-André Gaudreault
 Rassemblement populaire
 1037 votes (39,3%)

DÉFAIT

Yvan Gignac
 Progrès Civique
 1027 votes (38,9%)

DÉFAIT

Luc Simon
 Indépendant
 575 votes (21,8%)

DISTRICT 11
Saint-Dominique et Notre-Dame-du-Chemin

ÉLU

Paul Mackey
 Rassemblement populaire
 2280 votes (69,0%)

DÉFAITE

Suzanne G. Bélanger
 Progrès Civique
 1024 votes (31,0%)

DISTRICT 12
Saint-Jean-Baptiste, Saint-Vincent-de-Paul

ÉLUE

Winnie Frohn
 Rassemblement populaire
 2507 votes (79,7%)

DÉFAIT

Stéphan Robitaille
 Progrès Civique
 640 votes (20,3%)

DISTRICT 13
Notre-Dame-Québec, Saint-Cœur-de-Marie et une partie de Saint-Dominique

ÉLUE

Marie Leclerc
 Rassemblement populaire
 2299 votes (65,9%)

DÉFAIT

François Marchand
 Progrès Civique
 1192 votes (34,1%)

DISTRICT 14
Saint-Martyrs et une partie de Saint-Sacrement

ÉLU

Richard Dugas
 Rassemblement populaire
 2113 votes (58,1%)

DÉFAIT

Charles R. Amyot
 Progrès Civique
 1524 votes (41,9%)

DISTRICT 15
Saint-Sacrement

ÉLU

Pierre Mainguy
 Rassemblement populaire
 2721 votes (70,0%)

DÉFAIT

Louis-Paul Grenier
 Progrès Civique
 1166 votes (30,0%)

DISTRICT 16
Les Saules, une partie de Duberger

ÉLU

Gérard Poirier
 Progrès Civique
 1697 votes (40,6%)

DÉFAIT

Armand Boucher
 Rassemblement populaire
 1502 votes (35,9%)

DÉFAIT

Gérard Barber
 Indépendant
 981 votes (23,5%)

DISTRICT 17
Duberger

ÉLU

Gaston Bisson
 Progrès Civique
 2181 votes (58,6%)

DÉFAIT

André Lemoine
 Rassemblement populaire
 1469 votes (40,2%)

DISTRICT 18
Lebourgneuf et une partie de Neufchâtel

ÉLU

Bruneau Maltais
 Rassemblement populaire
 1577 votes (50,5%)

DÉFAITE

Marguerite Dorion
 Progrès Civique
 1544 votes (49,5%)

DISTRICT 19
Parties des Saules et de Neufchâtel

ÉLUE

Charlotte M. Munger
 Rassemblement populaire
 1768 votes (55,5%)

DÉFAIT

André Picard
 Progrès Civique
 1420 votes (44,5%)

DISTRICT 20
Neufchâtel

ÉLU

Claude Cantin
 Rassemblement populaire
 2221 votes (65,7%)

DÉFAIT

Napoléon Létourneau
 Progrès Civique
 1158 votes (34,3%)

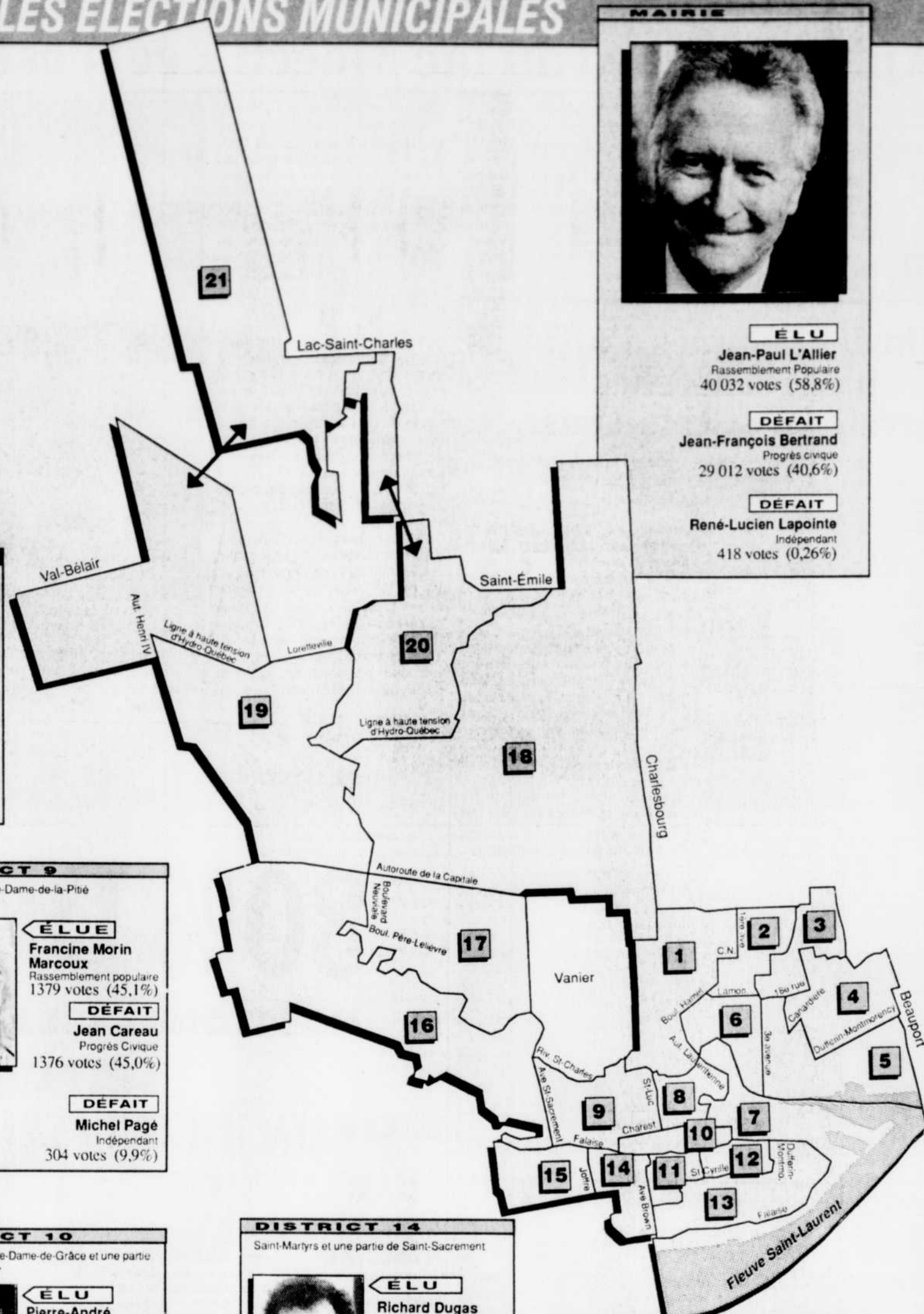
DISTRICT 21
Partie de Neufchâtel

ÉLU

Jacques Jobin
 Progrès Civique
 1624 votes (50,7%)

DÉFAIT

Bruneau Montour
 Rassemblement populaire
 1578 votes (49,3%)



ÉLU
Jean-Paul L'Allier
 Rassemblement populaire
 40 032 votes (58,8%)

DÉFAIT
Jean-François Bertrand
 Progrès civique
 29 012 votes (40,6%)

DÉFAIT
René-Lucien Lapointe
 Indépendant
 418 votes (0,26%)